

INSTITUT DE FRANCE

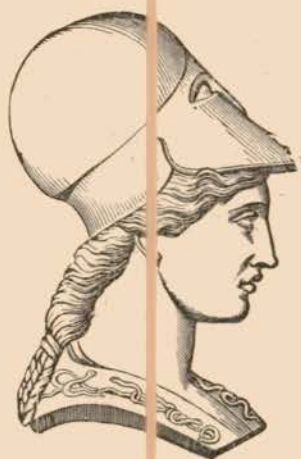
ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 1 novembre 1910

PRÉSIÉE PAR

M. EDMOND POTTIER



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC X

INSTITUT.
1910. — 20.

Bibliothèque Maison de l'Orient



105480

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 18 novembre 1910.

PRÉSIDÉE PAR

M. EDMOND POTTIER

PRÉSIDENT

I. ORDRE DES LECTURES

1° Discours de M. LE PRÉSIDENT annonçant les prix décernés, en 1910, et les sujets des prix proposés ;

2° *Un émigré normand au temps de Jeanne d'Arc, Maître Robert Masselin*, par M. Antoine THOMAS, membre de l'Académie ;

3° *Notice sur la vie et les travaux* de M. Henri WEIL, par M. Georges PERROT, secrétaire perpétuel.

INSTITUT.
1910 — 02.

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 18 novembre 1910

PRÉSIDÉE PAR

M. EDMOND POTTIER

DISCOURS DU PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Les Académies, comme les Parlements, font un travail en partie double. Ce qu'on voit d'elles, dans leurs séances publiques, est loin de représenter toute leur activité dont une très notable partie s'exerce dans les Commissions. En commentant brièvement la liste des ouvrages récompensés, je donnerai une idée de ce qu'est notre tâche de lecteurs, devenue très lourde, que nous accueillons pourtant avec joie, parce qu'elle montre le progrès continu des études d'érudition en France. Les livres ou manuscrits

envoyés cette année à vos concours ont dépassé le chiffre de quatre-vingts. Beaucoup ont été lus par plusieurs juges. Au concours des Antiquités de la France, les plus importants ouvrages font l'objet de trois rapports successifs. C'est dire avec quel souci de l'équité vos décisions sont prises. Vous n'avez qu'un regret, c'est d'écarter parfois, faute de récompenses suffisantes, des travaux qui mériteraient un hommage. Dans la nomenclature qui va suivre ne figurent pas des noms qui ont cependant fixé votre attention et que nous espérons retrouver les années suivantes.

Le sujet proposé pour le Prix ordinaire de l'Académie était l'étude de *la Miniature carolingienne*, avec un catalogue raisonné des œuvres conservées. Le manuscrit couronné a pour auteur M. Boinet, qui s'est montré très versé dans tous les travaux relatifs à cette partie de l'histoire de l'art, qui a vu et étudié lui-même la plupart des documents qu'il reproduit dans d'excellentes photographies et qui trace un tableau fort complet des grandes écoles de miniaturistes alors florissantes.

La Commission des Antiquités de la France vous a proposé d'attribuer une mention hors concours à la *Gallia christiana novissima* de notre correspondant M. le chanoine Ulysse Chevalier, à la fois pour rappeler les travaux antérieurs de ce savant et pour rendre hommage au désintéressement qu'il a montré dans cette publication. Un de ses amis, le chanoine Albanès, était mort en 1897, laissant en suspens la refonte de l'ancienne *Gallia christiana*. M. Ulysse Chevalier s'est considéré comme le légataire scientifique de son confrère. Il a passé de longues

années à déchiffrer et à classer une masse énorme de notes prises dans les archives du Vatican. Aujourd'hui quatre volumes ont paru, dont le premier seul avait été établi par le premier rédacteur. Sans cette œuvre de patience et d'abnégation tous les efforts antérieurs eussent été perdus. Le touchant dévouement de l'ami et la persévérance du savant ont réparé l'œuvre malfaisante de la mort.

La première médaille du concours est décernée à un homonyme, mais non parent, de notre correspondant. M. le chanoine Jules Chevalier est l'auteur d'un *Essai critique sur l'église et la ville de Die*, dont le troisième volume vient de paraître. C'est une monographie excellente, telle qu'on en voudrait avoir pour chacune des villes de France. M. Henri Courteault a obtenu la deuxième médaille avec un superbe ouvrage, *le Bourg Saint-Andéol*, publié sous les auspices de M. le marquis de Nicolay et contenant des documents recueillis en grande partie par notre regretté confrère, M. de Boislisle. C'est moins l'histoire d'une cité que celle d'une famille noble du Midi dans ses rapports avec la population, le tableau des diverses classes de la société, de leurs mœurs, de leurs occupations au XIV^e et au XV^e siècle. A l'archéologie proprement dite revient la troisième médaille, donnée à *l'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, par M. l'abbé Besson, exposé fort exact de l'histoire de l'architecture, sculpture, orfèvrerie et mobilier funéraire, dans cette partie de la Gaule ancienne.

Six mentions ont été distribuées : la première à M. Guillois, pour ses *Recherches sur les Maîtres des requêtes de*

l'Hôtel; la seconde à M. le Dr Fay pour son histoire des *Lépreux et Cagots*, la troisième à M. Fleury Vindry pour *les Parlementaires français au XVI^e siècle*; la quatrième à M. l'abbé Chaillan, pour trois opuscules consacrés à la petite ville de Gardane, dans les Bouches-du-Rhône; la cinquième à M. de Vesly pour un volume sur *les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*; la sixième au *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* de M. le comte de Loisne. Toutes ces monographies prouvent avec quel effort constant et zélé les savants régionaux fouillent en tous sens l'histoire de notre pays, quelle réserve inépuisable de travailleurs est promise au concours des Antiquités de la France, une des parties fondamentales de nos institutions.

Les mêmes ressources, la même ardeur à recueillir tous les vestiges du passé national se retrouvent dans la publication de la Société française de Numismatique qui, fondée en 1865, a d'abord publié un *Annuaire* en vingt volumes, puis un *Bulletin* qui est devenu un organe scientifique considérable, rempli d'études excellentes et tenu au courant des découvertes. On ne saurait trop encourager ces initiatives privées. Aussi l'Académie, n'ayant pas reçu cette année d'ouvrage important en ce genre, a voulu marquer en quelle estime elle tient la Société française de Numismatique, et elle lui attribue le prix Duchalais.

M. Émile Male a remporté le premier prix Gobert, qui est une de nos plus hautes récompenses, avec son volume sur *l'Art religieux à la fin du Moyen Age en France*. Plus que jamais, vous le savez, le public s'intéresse aux études d'art

qui ont trait à l'archéologie du Moyen Age. Le temps est loin où l'on se détournait avec mépris des œuvres appelées « gothiques ». Parmi ceux qui font le mieux comprendre et aimer l'imagerie de nos ancêtres, M. Male occupe une des premières places. Déjà un très beau livre, couronné en 1900, sur l'*Art religieux du XIII^e siècle*, avait attiré sur lui l'attention. Celui-ci complète la peinture destinée à nous faire pénétrer plus avant dans l'âme ardente et mystique, pourtant familière aussi et réaliste, de ces admirables décorateurs qui, la plupart du temps, traduisaient et commentaient naïvement les livres saints ou les ouvrages de piété populaires. M. Male a écrit sur ce sujet des pages pleines de sensibilité délicate; il n'est pas de ceux qui composent sans art des livres sur l'art.

L'ouvrage de M. Robert Michel, *L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*, qui a obtenu le second prix, est d'un ordre plus spécial et d'une tenue plus sévère. Ses qualités de méthode et de style ont conquis vos suffrages au jeune auteur, dont le nom nous est d'ailleurs un sûr garant qu'il ne reste pas étranger non plus à l'histoire de l'art.

L'Académie réservait cette année le prix Bordin aux études orientales et elle l'a réparti entre cinq concurrents. M^{lle} Hartleben a entrepris de faire revivre la curieuse figure de Champollion le jeune, le génial inventeur du système qui a permis de déchiffrer les inscriptions hiéroglyphiques. Aucune peine, aucune démarche ne lui a coûté pour recueillir des renseignements sur son héros et elle a consacré plus de vingt ans à explorer les bibliothèques du monde entier. Son livre sur la vie de Cham-

pollion, publié en allemand en 1906, a été suivi de deux gros volumes contenant *les Lettres et Journaux de Champollion*, où toute l'existence du grand égyptologue, entravée par des difficultés de tout genre, fertile en combats contre les jaloux et les contradicteurs, a parfois les allures d'un véritable roman, amusant à lire, rempli de détails piquants sur les personnages de l'époque.

Les Lettres néo-babyloniennes de M. l'abbé François Martin sont une traduction de textes cunéiformes, conservés au Musée Britannique, qui nous font connaître les conditions du travail, les salaires, les transactions commerciales, taxes et impôts en Mésopotamie, entre la chute de Babylone et le règne de Darius. *L'Essai sur Gunâdhya et le Brhathkathâ* de M. Lacôte appartient à l'étude des contes hindous qui occupe une place si importante dans l'histoire des littératures comparées. M. Cabaton a fait le *Catalogue sommaire des manuscrits sanscrits et pâlis de la Bibliothèque nationale*, et M. Delaporte une traduction de la *Chronographie d'Elie Bar Sinaya*, d'après un manuscrit du Musée Britannique en langue syriaque et arabe.

Le prix Fould est divisé en quatre récompenses. L'ouvrage sur *Sélinonte*, de MM. Hulot et Fougères, continue la série déjà illustrée par *Olympie*, *Epidaure* et *Pergame*. C'est un magnifique volume, rempli de planches et de vignettes, qui nous apporte la restitution complète et l'histoire d'une des plus célèbres cités du monde antique, encore aujourd'hui objet de pèlerinage pour des milliers de touristes. L'originalité du livre est de présenter non seulement une étude des temples, mais aussi une restau-

ration architecturale de la ville elle-même avec ses fortifications, ses rues et ses maisons. Plus luxueuse et plus volumineuse encore est la publication de M. le comte Alexandre de Laborde sur *les Manuscrits à peintures de la « Cité de Dieu » de saint Augustin*, en deux volumes grand in-folio, patient et long travail qui a coûté de nombreuses années de recherches aux quatre coins de l'Europe; on y trouve réunis 61 manuscrits que l'auteur examine dans le plus grand détail et dont il retrouve l'histoire. Un des derniers écrits de notre regretté doyen, M. Léopold Delisle, est le rapport où il exprime hautement son estime pour ce magnifique ouvrage. MM. Lutz et Perdrizet ont eu l'heureuse idée de nous donner une édition antique du *Speculum humanæ salvationis*, un des livres les plus répandus à la fin du Moyen Age, qui a exercé sur l'art plastique et pictural de l'époque une influence dont on comprend de mieux en mieux l'importance. Aussi doit-on savoir gré aux auteurs d'avoir mis à la disposition des travailleurs, avec d'abondants et savants commentaires, d'excellentes reproductions d'un des manuscrits les plus complets du *Speculum*, rapprochées des œuvres d'art qui en sont inspirées. M. G. Migeon est l'auteur d'un manuel sur *les Arts du Tissu*, où il a tenté le premier de réunir ce que l'on sait sur l'histoire des étoffes, soies décorées d'origine perse, byzantine, égyptienne, arabe, avec leur développement en Europe, Allemagne, Italie et France, broderies, tapisseries, dentelles, étudiées dans tous les détails de la technique et de la composition à travers les âges et parmi les ateliers du monde entier.

Trois auteurs bénéficient du prix Stanislas Julien :

M. Paul Vial, missionnaire apostolique au Yun-nan, pour un *Dictionnaire français-lolo*; MM. Esquirol et Williatte, de la Société des missions étrangères, pour leur *Dictionnaire Dïoi-français*; M. Stanislas Millot pour son *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois*. La publication de M. Vial a pour but d'expliquer des livres et des inscriptions laissées par des tribus indigènes qui ont joué autrefois un rôle assez considérable sur les confins de la Chine méridionale. Les Dïoi représentent le rameau le plus oriental de la race d'où sont issus les Siamois; MM. Esquirol et Williatte en conversant avec les indigènes ont pu dresser un vocabulaire et une grammaire de cette langue dont on ne possède aucun document écrit. Le dictionnaire de M. Millot permet de déchiffrer un texte chinois tracé en caractères cursifs sans avoir recours à l'aide d'un lettré indigène.

Le prix Delalande-Guérineau appartenait cette année aux études sur le Moyen Age et la Renaissance. M. Doutrepont et M. Sturel se sont partagé cette récompense, le premier avec une étude sur *la Littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne*, le second avec un livre sur *Jacques Amyot*. Le gros volume de M. Doutrepont témoigne d'une vaste érudition et d'une parfaite connaissance des travaux publiés sur ce sujet. M. Sturel n'a pas seulement étudié à fond la vie du fameux traducteur de Plutarque; il a rempli son livre d'excellentes remarques sur la langue de l'écrivain.

Le prix Jean Reynaud est une des fondations les plus considérables dont dispose l'Institut et il est décerné à tour de rôle par chacune des Académies. Il honore tout parti-

culièrement le savant qui l'obtient. Cette année il appartenait à notre Compagnie d'en désigner le titulaire et son choix s'est porté sur M. l'abbé Chabot qui, depuis de longues années, est son auxiliaire pour des travaux importants d'épigraphie orientale. On lui doit une collaboration très active au *Corpus Inscriptionum semiticarum* et au *Répertoire d'Épigraphie sémitique*. Il a publié personnellement le texte et la traduction de la *Chronique de Michel le Syrien*, en sept fascicules. Mais son entreprise capitale est le recueil des écrivains de l'Orient chrétien, le *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, dont le plan ne prévoit pas moins de 200 fascicules donnant les textes, avec la traduction latine, de traités en langue syriaque, éthiopienne, copte et arabe. Ce colossal travail ne pouvait être mené à bonne fin qu'avec l'aide de savants français et étrangers qui, groupés autour du directeur de la publication, lui apportent le concours de leurs compétences, et déjà, grâce à la vigoureuse impulsion donnée, 58 fascicules ont paru, dont plusieurs dans la partie syriaque portent la signature de notre lauréat. Il a paru à l'Académie qu'en décernant à M. l'abbé Chabot une de ses plus hautes récompenses, elle témoignait toute son estime pour une vie si bien remplie par un acharné labeur.

M. Constans avait déjà obtenu le prix de La Grange, avec les deux premiers volumes de son édition du *Roman de Troie* par Benoît de Sainte-More. Ce texte, de très grande étendue, a nécessité la publication de deux nouveaux volumes, et l'Académie renouvelle à l'auteur ses encouragements en lui attribuant encore une fois la même récompense.

Le prix fondé par notre confrère M. le duc de Loubat pour le meilleur ouvrage sur l'histoire, l'archéologie et la linguistique du Nouveau Monde, est donné à deux livres dont le plus important est celui de M. Éric Boman, les *Antiquités de la région Andine et de la République Argentine*, en deux volumes; c'est une étude ethnographique et archéologique de la contrée montagneuse comprise entre le nord-ouest de la République Argentine et la Bolivie. L'autre, du R. P. Gerste, est intitulé: *Notes sur la médecine et la botanique des anciens Mexicains*; il contient de curieux renseignements sur les pratiques médicales et magiques, sur les espèces de plantes cultivées à l'époque précolombienne et sur les signes pictographiques qui en sont dérivés.

Le prix Saintour, relatif à l'antiquité classique, est réparti entre cinq auteurs. Nous avons reçu de M. Masqueray un remarquable ouvrage sur *Euripide et ses idées*, dont le mérite est de mettre en lumière le poète hardi et passionné, le contemporain des sophistes qui a semé à travers son œuvre tant de réflexions intéressantes ou profondes, et qui accélère l'évolution rapide de l'esprit antique à la fin du V^e siècle; de M. Valette, deux études: l'une, *l'Apologie d'Apulée*, qui retrace les péripéties d'un procès en magie et qui examine, à ce propos, la sophistique de l'époque; l'autre, sur le philosophe cynique OEnomaos de Gadara, *de OEnomaos cynico*, qui vivait probablement dans la première moitié du second siècle de notre ère et qui attaqua vigoureusement l'autorité des oracles; de M. Ch. Dubois, une thèse sur *Pouzzoles antique*, qui est à la fois historique et archéologique, réunissant avec beaucoup d'exactitude

tous les documents sur cette station fameuse de l'époque romaine ; de M. l'abbé Roiron, une autre thèse sur l'*Imagination auditive de Virgile*, qui se fait remarquer par de hautes qualités d'originalité et de goût littéraire ; de M. Boudreaux, une édition des *Cynégétiques* d'Oppien, qui se recommande par une excellente méthode critique.

Une pensée touchante a inspiré à M. Prost la fondation d'un prix pour l'auteur d'un travail français sur Metz et les pays voisins. Le prix Prost est partagé entre M. Davillé, qui a exposé avec beaucoup d'érudition *les Prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France* ; M. Sadoul, directeur de la revue *Le Pays Lorrain*, et M. Thiria, directeur de la revue *l'Austrasie*, deux périodiques qui contribuent vaillamment au maintien de la tradition française dans les pays annexés.

Le baron de Joest a fondé un prix que décernent successivement les cinq sections de l'Institut à celui qui, dans l'année, aura fait une découverte ou écrit un ouvrage utile au bien public. Ce fut une bonne fortune pour nous que de voir coïncider l'année où nous étions appelés à octroyer ce prix avec une des plus heureuses découvertes que l'archéologie française ait faites depuis la fondation de notre École d'Extrême Orient. Le succès de la mission Pelliot, dans le Turkestan chinois, a dépassé même l'enceinte du monde savant. Journaux et revues ont fait connaître au public l'histoire des richesses d'art et de science arrachées d'une façon inespérée à une cachette murée au fond d'une grotte, environ 5 000 rouleaux de manuscrits chinois et bouddhiques, parmi lesquels on compte de magnifiques exemplaires sur soie brodée, et dont l'apport va complètement

changer les conditions du travail sinologique, car il n'existait encore en Europe aucun manuscrit chinois ancien. Complétée par des achats de livres, cette importante trouvaille est aujourd'hui en sûreté chez nous, et désormais le fonds d'imprimés de notre Bibliothèque Nationale sera sans rival ; sa collection de manuscrits n'aura pas d'équivalent, même en Chine. M. Pelliot nous a fait un rapport très détaillé sur sa belle découverte, mais il a négligé de dire tout ce que lui et ses vaillants collaborateurs, le Dr Louis Vaillant et M. Charles Nouette, ont dû supporter de fatigues et de privations dans ces pays très difficiles d'accès. L'Académie s'en est souvenue, et elle se félicite de pouvoir récompenser non seulement le labeur, mais le courage et l'énergie de nos jeunes voyageurs ; elle s'associe tout particulièrement aux regrets très vifs qu'a excités le décès récent d'un de ces hardis explorateurs, M. Nouette.

Le prix de Courcel, destiné à encourager les études sur les premiers siècles de l'Histoire de France, a été attribué, d'une part, à MM. Lot et Halphen, pour leur livre sur le *Règne de Charles le Chauve*, ouvrage d'une profonde érudition, auquel M. Lot travaillait depuis une dizaine d'années ; et, d'autre part, à M. Van der Essen, pour un essai critique et littéraire sur les *Vitæ des Saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, où l'auteur s'est attaché à déterminer l'âge et la valeur historique de monuments hagiographiques relatifs à près de quatre-vingts personnages.

Pour la première fois, Messieurs, vous étiez appelés à décerner le prix de numismatique orientale, fondé par M. Drouin. Vous l'avez accordé à M. le colonel Allotte

de la Fuyé, pour ses excellents travaux sur les *Monnaies des Parthes Arsacides, de l'Élymaïde et de la Perside*, dont la plupart ont été recueillies dans les fouilles de Suse par la mission de Morgan. Le déchiffrement de ces séries monétaires était fort difficile, et il a fallu la patience et la perspicacité connues du savant orientaliste pour éclairer une question dont la chronologie historique doit tirer grand profit.

Messieurs, toutes nos fondations ne sont pas consacrées à récompenser des publications de livres. Plusieurs servent à entretenir des missions, à encourager des fouilles. De ce nombre est la Fondation Benoît-Garnier, au moyen de laquelle nous subventionnons depuis l'an dernier l'exploration de la vallée du Haut-Nil par M. le D^r Gromier, celle de M. le D^r Legendre sur les frontières de la Chine et du Thibet, celle des oasis soudanaises par M. le lieutenant Ferrandi, celle de M. le commandant Dinger chargé d'étudier certaines communautés musulmanes établies sur la frontière occidentale de la Chine.

La Fondation Piot a servi, comme d'habitude, à de multiples allocations, les unes consacrées à des fouilles, comme celles de M. Merlin à Mahdia, dont le succès a eu tant de retentissement et qui du fond de la mer ont fait sortir d'admirables bronzes antiques, dignes de rivaliser avec les chefs-d'œuvre de Pompéi; celles de M. le D^r Carton à Bulla Regia, de M. Chatelain à Maktar; les recherches de M. Seure en Thrace, les travaux de M. l'abbé de Genouillac au Musée de Constantinople, les restaurations des architectes M. Hébrard à Spalato et M. Bonnet à

Priène; les autres destinées à faciliter des publications d'ouvrages, d'abord la belle revue patronnée par notre Académie, les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, ensuite le livre actuellement terminé et tout prêt à paraître de notre confrère M. Collignon sur les *Statues funéraires dans l'art grec*, enfin des travaux en préparation comme ceux de M. l'abbé Villetard sur les livres liturgiques du diocèse de Sens, de M. G. Leroux sur les vases grecs du Musée de Madrid.

Aux fondations et aux prix que je viens d'énumérer, il faut maintenant ajouter une nouvelle création. Elle a pour auteur celui de nos confrères dont notre Compagnie a maintes fois éprouvé l'inépuisable générosité. Nous devons déjà à M. le duc de Loubat un des prix dont je viens de parler, destiné au meilleur ouvrage sur l'histoire ou l'archéologie du Nouveau Monde; nous lui devons aussi des subventions importantes aux missions de M. Clermont-Ganneau à Éléphantine, de M. Pelliot dans le Turkestan, à l'exécution du Plan antique de Rome par M. Bigot, aux recherches sous-marines de M. Merlin à Mahdia; enfin tout le monde sait que les fouilles de Délos, depuis de longues années, s'exécutent et se publient grâce à lui. Mais ces munificences ne lui ont pas suffi et, songeant aux infortunes qui s'abattent sur les ouvriers de la science comme sur les autres, aux maladies qui entravent parfois les plus belles entreprises, aux décès qui enlèvent aux familles leur principal soutien, il a résolu tout récemment de mettre à la disposition de l'Académie une rente de 3 000 francs pour venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux ou par le

manque de ressources matérielles ou par la maladie, et qui peut aller aussi aux parents et collatéraux que la position précaire ou le décès de ces savants laisseraient dans l'embarras. Enfin, comme les arrérages complets de la fondation ne seront touchés que dans un an et que ce délai lui semblait trop long, notre confrère a tenu à nous remettre, dès cette année, une somme nette de 3 000 francs qui permit d'aller au plus pressé. L'Académie a donc pu employer tout de suite cette donation et soulager deux infortunes. En annonçant ces nouvelles libéralités de notre confrère, comment ne pas lui dire combien nous avons été touchés d'une pensée qui n'envisage pas seulement le bien de la science, mais les intérêts plus sacrés encore de l'humanité souffrante?

J'arrive, Messieurs, aux grands établissements dont l'Académie a la tutelle scientifique, École d'Athènes, École de Rome, École d'Extrême-Orient. Les rapports envoyés par les Directeurs et les comptes rendus de nos Commissions vous ont fait connaître dans le détail les travaux de ces jeunes savants et plutôt que de donner à chacun d'eux un éloge trop banal et trop bref, j'aime mieux rappeler l'ensemble des résultats obtenus par leur labeur.

Les fouilles de Délos se poursuivent avec ardeur sous l'active impulsion de M. Holleaux, qui s'emploie à des besognes multiples pour faire marcher de front les publications et les fouilles. C'est pour nous une grande satisfaction que de le voir recueillir les fruits de ses laborieuses campagnes et de sa brillante direction qui compte déjà sept années d'un travail intense. Le *Bulletin de Cor-*

respondance hellénique a conquis, grâce à lui, une régularité qui peut servir de modèle à toutes les revues similaires et, de plus, il a réussi à faire paraître, toujours avec l'appui si précieux de M. le duc de Loubat, deux fascicules de l'*Exploration archéologique de Délos*, de ce grand ouvrage que le monde savant tout entier attend maintenant comme le complément indispensable de si belles découvertes et qui seul pourra donner au public une juste idée de l'importance du don magnifique fait à l'École française. Le premier fascicule, œuvre de M. le capitaine Bellot, est une étude scientifique de la topographie de l'île; le second, de M. Leroux, est consacré à la Salle hypostyle. Pendant ce temps les recherches sur le terrain continuent sans relâche avec le concours dévoué des membres de l'École, MM. Courby, Roussel, Hatzfeld, Paris, Vallois, Dugas, Picard, assistés, pour l'architecture, d'un membre étranger M. Gerhard Poulsen et d'un Français M. Replat. Ajoutons que par une coïncidence heureuse, au moment où l'on nous remettait les premiers fascicules de l'*Exploration de Délos*, notre confrère M. Homolle, assisté de M. Colin, publiait deux nouvelles livraisons des *Fouilles de Delphes*; une troisième vient de paraître sous la signature de M. Bourguet. Les deux grandes entreprises de l'École française dressent en même temps le glorieux bilan de leurs découvertes. Enfin, un membre libre, M. Ad. Reinach, vient d'inaugurer son séjour en Orient par de fructueuses fouilles en Égypte, à Coptos, et par des recherches en Crète.

L'École de Rome a eu la malchance, l'année dernière, de voir les travaux de quelques-uns de ses membres contra-

riés par la maladie. Ni M. Colmant, ni M. Laurent Vibert n'auront pu réaliser complètement les projets qu'ils avaient conçus. Mais elle a trouvé dans M. de Pachtère un actif et excellent collaborateur dont l'étude sur *la Propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance* a été faite avec une documentation minutieuse, prise sur place. Elle se loue aussi, en s'inspirant d'une pensée toute naturelle qui étend le domaine romain jusqu'à l'Afrique, d'avoir envoyé M. Chataelain en Tunisie, où il a commencé un important mémoire sur la ville de Maktar. M. Frère et M. Michel en 1909 n'avaient pu encore qu'amorcer leurs recherches, l'un sur l'Apulie, l'autre sur les châteaux du Comtat Venaissin. Enfin, deux membres hors cadre, MM. Piganiol et Hauteœur, ont rassemblé les matériaux de divers mémoires sur les antiquités romaines et sur l'histoire de l'art au XVIII^e siècle ; un troisième, M. Cochin, a eu la bonne fortune de découvrir environ 150 lettres du cardinal de Retz qui paraîtront dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

L'École d'Extrême-Orient est la dernière née et, peut-être pour cette raison, l'Académie suit avec plus d'attention encore les progrès de son développement. Notre grande colonie asiatique peut, avec son gouvernement, être justement fière d'une création qui lui fait honneur dans l'esprit de tous les peuples civilisés et vous-mêmes, Messieurs, vous vous félicitez, sans réserve, des services éminents que l'École a déjà rendus dans la tâche double qu'elle s'est assignée : étude particulière de l'Indo-Chine, étude générale de l'Extrême-Orient. Les travaux de M. Maybon et de M. Chassigneux sur l'histoire et la géo-

graphie du Tonkin, du P. Cadière sur la linguistique annamite, de M. Deloustal sur l'ancien code annamite, le laborieux dégagement des ruines d'Angkor Vat par M. Commaille, l'Inventaire descriptif des monuments hindous par MM. Parmentier et de Lajonquière, la création d'une riche bibliothèque dans le local de l'École, d'un musée à Hanoï et d'un autre à Phnom Penh, la publication d'un *Bulletin* qui a pris rang parmi les meilleures revues orientales, voilà les résultats probants d'une organisation scientifique à laquelle vous n'avez que des éloges à décerner.

Une autre preuve de cette activité est que l'École rayonne même en dehors de l'Indo-Chine. Non seulement on lui doit les magnifiques résultats de la mission Pelliot dans le Turkestan, mais, en outre, elle a pu faciliter le voyage de notre confrère M. Chavannes, en Chine, et elle lui a prêté son concours pour la publication des deux beaux volumes de son exploration. Enfin M. Henri Maspero a rapporté aussi de Chine d'importants documents sur les origines du bouddhisme, et la mission de M. Huber au Siam et en Birmanie a enrichi les collections de l'École de précieux monuments. Loin de lui faire un reproche de sortir de ses frontières, vous vous plairez à reconnaître, Messieurs, qu'à l'exemple de ses aînées d'Athènes et de Rome, la jeune École a raison de ne pas s'enfermer dans des limites géographiques qui ne correspondraient pas à l'étendue de ses recherches historiques.

Surveiller et encourager les travaux des autres, c'est bien; travailler soi-même, c'est mieux encore. L'Ac-

démie peut, avec quelque satisfaction, présenter la liste des entreprises scientifiques qui sont ses œuvres personnelles : *Mémoires de l'Académie*, *Histoire littéraire de la France*, *Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France*, *Notices et extraits des manuscrits*, *Corpus des Inscriptions sémitiques* et *Répertoire d'épigraphie sémitique*, *Corpus des Inscriptions grecques d'époque romaine*, *Recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure*, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, *Catalogue de la collection de Clercq*, *Monuments et Mémoires de la fondation Piot*, *Comptes rendus de l'Académie*, *Journal des Savants*, tels sont les titres, que je rappelle seulement, des publications dirigées ou rédigées par des membres de notre Académie, avec l'aide de collaborateurs comme MM. Chabot, Lafaye, Gauckler, de Ridder, Paul Jamot, Dorez, Dehérain, et qui, à peu près toutes, se sont accrues cette année de nouveaux fascicules ou volumes. Encore faudrait-il y ajouter la liste des nombreux livres dus à la plume de plusieurs d'entre nous, qui ont paru ailleurs que dans les publications académiques. Comment ne pas parler aussi de la lourde et admirable besogne que M. Maspero accomplit en Égypte, avec cette souriante tranquillité qui ajoute plus de prix encore à son incomparable énergie? Comment ne pas rappeler également les fouilles fécondes de Tello et de Suse qui absorbent depuis tant d'années l'activité scientifique de nos autres confrères, M. Heuzey et le P. Scheil?

Messieurs, il y a quelques années, dans un rapport officiel, un homme politique a défini l'Institut « un conservatoire, mais non un laboratoire » et il concédait tout juste à nos forces déclinantes « un rayonnement atténué et comme

crépusculaire ». Nous osons espérer que ceux qui lisent vos ouvrages ou qui connaissent les grandes découvertes auxquelles vous prenez part aperçoivent encore quelques flammes à travers ces cendres. En réalité, non seulement le travail des Académies ne décroît pas, mais il s'étend chaque jour davantage, car il s'est lié par des attaches puissantes avec celui des autres nations. A ceux qui nous considèrent comme un peu « arriérés », nous pourrions répondre que nous sommes au contraire très « avancés », puisque nous pratiquons ouvertement l'internationalisme, dans le bon sens du mot. L'Association internationale des Académies, réunissant dans un même groupement les corps savants de l'Europe entière, date de 1900 et elle a déjà porté ses fruits. Dans des réunions annuelles chaque nation présente des projets qui, discutés et élaborés par des délégués de tous les pays, sont réalisés à frais communs. De cette admirable et féconde entente sont nées de grandes entreprises, comme la publication des *Œuvres* du philosophe Leibnitz et du mathématicien Euler, et pour ce qui vous touche plus directement, l'*Encyclopédie de l'Islam*, le *Corpus* des écrits des médecins et astrologues grecs, et une édition du *Mahābharata*. Cette année même, nous avons conclu une convention spéciale pour publier avec l'Académie de Berlin le *Corpus* des inscriptions de Délos, et celui qui, plus tard, lira la correspondance échangée entre les représentants des deux parties pour arriver à cette collaboration sera, j'en suis sûr, pénétré de l'idée que la science est bien le haut domaine de l'esprit où tout s'épure et s'harmonise. Le patriotisme qui recherche tous les moyens de rapprocher les nations nous semble préférable

à cette autre forme de patriotisme qui recherche tous les moyens de les désunir.

En agissant ainsi, comment ne pas croire, Messieurs, que nous sommes dans la vraie tradition académique? Songez, en effet, à ce qu'a été la carrière de vos glorieux aînés. Et, puisqu'il me faut, en terminant, saluer une dernière fois ceux qui nous ont quittés, comment mieux leur rendre honneur que de rappeler combien ces bons Français ont été aimés, considérés et admirés aussi de l'autre côté de nos frontières, combien ils ont contribué à notre renom en tous pays? Qui a rendu plus de services à sa patrie que M. Léopold Delisle, dont nous rappelions, il y a quatre mois, les innombrables travaux, tous consacrés à la gloire de l'histoire de France et à l'enrichissement de notre Bibliothèque nationale? Et quel orgueil pour nous, dans notre deuil, que de recevoir de tous côtés des témoignages de regrets unanimes, venus à celui que, même en terre étrangère, on appelait « le grand bibliothécaire »? Comment oublier que dans la fameuse affaire des manuscrits Libri, M. Delisle, par le seul ascendant qu'il avait pris sur les savants du monde entier, réussit à frapper d'une sorte d'interdit les richesses volées qu'il entreprenait de rendre à la France? Et comment y serait-il parvenu sans la complicité tacite de ses confrères étrangers?

C'est bien aussi cette solidarité scientifique qui nous émeut et qui nous charme dans la vie de notre autre confrère disparu, M. d'Arbois de Jubainville. Tous les grands celtisants contemporains furent ses amis et il entretenait avec eux une correspondance suivie. La considération dont il a joui tenait, non seulement à la haute

valeur de ses œuvres et de son enseignement, mais encore à son extrême libéralité scientifique. Je n'en citerai qu'un exemple : quand il apprit qu'un de ses collègues d'Allemagne, M. Holder, préparait un grand dictionnaire de la langue celtique, il s'empressa de lui envoyer l'énorme recueil de fiches que depuis plus de vingt ans il avait amassées lui-même sur le sujet. Voilà ce que produit de nos jours, au milieu de cette paix européenne qui, en guise de rameau d'olivier, brandit des armes dans ses deux mains, parmi les inquiétudes sans cesse renouvelées des querelles entre peuples, voilà ce que produit la confraternité scientifique, quand elle est pratiquée par des esprits supérieurs. C'est bien là qu'on trouve, autrement que dans des rêves, l'aurore des temps nouveaux et l'espérance de la cité future.

Messieurs, cette entente qui va par delà les frontières n'est pas pour notre Académie chose nouvelle, puisque, depuis le règne de Charles X, elle admet sur un pied d'égalité absolue huit associés étrangers, et puisque dans le nombre de vos correspondants vous comptez quarante étrangers et seulement trente Français. Les vides qui se font dans ces sections annexes ne vous touchent pas moins que les autres, et la grande famille académique unit dans les mêmes regrets tous ceux qu'elle a perdus, sans distinction d'origine. Depuis notre dernière séance annuelle, nous avons adressé nos adieux à un associé étranger, M. Tobler, professeur de philologie romane, connu spécialement par ses études sur la langue française, et à quatre correspondants étrangers : M. Krumbacher, enlevé à l'âge de 53 ans, dont la perte

est irréparable dans le domaine du grec byzantin et du grec moderne; M. Friedländer, un vétérân des études classiques, auteur d'un ouvrage célèbre sur la société romaine au temps des empereurs; Hamdy bey, directeur et, on peut dire, créateur des musées de Constantinople, vieil ami de la France et parisien d'éducation, artiste, archéologue, administrateur, dont l'activité inlassable aurait pu servir de modèle à bien des Occidentaux; M. Michaelis, qui a publié un livre classique sur le *Parthénon* et quantité d'études sur l'histoire de l'art antique, un des grands travailleurs de l'Allemagne savante, d'une bonté et d'une libéralité dont maints archéologues français ont ressenti les effets. Mais le coup le plus inattendu et le plus rude nous a frappés dans nos correspondants nationaux: tout le monde a encore présente à la mémoire la mort tragique du général de Beylié, noyé dans les rapides du Mékong, au mois de juillet dernier. Attentif à toutes les occasions de faire le bien, consacrant sa fortune à des œuvres de science, Eugène de Beylié avait déjà publié de remarquables travaux sur l'habitation byzantine, sur l'art arabe et sur l'Extrême-Orient. Nous attendions beaucoup de lui depuis son arrivée en Indo-Chine, où il avait tout de suite pris des mesures énergiques pour la conservation des ruines d'Angkor, quand brusquement une dépêche nous a fait connaître la douloureuse catastrophe.

Messieurs, si pénibles que soient ces pertes, elles n'altèrent pas notre confiance en l'avenir, parce que nous voyons autour de nous se lever et s'accroître chaque jour un bataillon de jeunes savants, ardents au travail et tout

prêts à combler les vides qui se font dans nos rangs. Déjà nous avons pu souhaiter la bienvenue à deux nouveaux confrères, M. Prou et M. Morel Fatio, qui nous ont apporté l'appui de leur réputation et de leur science solide. Il y a quelques jours, vous élisiez comme membre associé un des premiers hellénistes et historiens de l'Allemagne moderne, M. von Wilamowitz-Moellendorff. Avant la fin de l'année, des élections nous amèneront d'autres recrues et compléteront nos cadres. Pour finir sur des souvenirs agréables, je rappellerai que dans notre régiment, où tout le monde est officier, on peut cependant prendre de nouveaux galons. Notre confrère M. Homolle vient d'entrer à l'Académie des Beaux-Arts. L'Académie française possédait déjà un des nôtres, M. le marquis de Vogüé; elle a élu au mois de mai Mgr Duchesne, le savant directeur de l'École de Rome. C'est un des rares académiciens qui ne portent pas l'épée, mais tout le monde sait qu'il n'a pas besoin de ce glaive décoratif pour bien représenter l'érudition et — ce qui ne gâte rien — l'esprit français à l'étranger. Là aussi, sur cette terre classique et amie, nous lui confions sans crainte la tâche de maintenir notre bon renom de solidarité et de confraternité scientifique.

II. JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX DU BUDGET (2,000 fr.)

L'Académie avait proposé, pour l'année 1910, le sujet suivant :

Étudier la miniature carolingienne et dresser un catalogue raisonné de ses monuments.

Deux mémoires ont été présentés.

Le prix a été décerné au mémoire inscrit sous le n^o 2, portant pour devise *Vitam impendere vero*, et dont l'auteur est M. Amédée BOINET, archiviste paléographe.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

Les trois médailles réglementaires ont été décernées ainsi qu'il suit :

En premier lieu, la Commission a attribué, hors concours, une mention honorable à la *Gallia Christiana novissima*, de M. le Chanoine Ulysse CHEVALIER.

1^{re} médaille : M. le Chanoine Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'église et la ville de Die*, tome III.

2^e médaille : M. Henri COURTEAULT, pour son ouvrage intitulé : *Le Bourg Saint-Andéol*.

3^e médaille : M. l'abbé Marius BESSON, pour son ouvrage intitulé : *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*.

Les mentions honorables ont été attribuées ainsi qu'il suit :

1^{re} mention : M. André GUILLOIS, pour ses *Recherches sur les maîtres des requêtes de l'Hôtel, des origines à 1350*;

2^e mention : M. le D^r FAY, pour son ouvrage intitulé : *Lépreux et cagots du Sud-Ouest*;

3^e mention : M. FLEURY-VINDRY, pour le tome I^{er} de son répertoire des *Parlementaires français au XVI^e siècle*;

4^e mention : M. l'abbé CHAILLAN, pour divers mémoires relatifs à la ville, au château ou au canton de Gardanne;

5^e mention : M. LÉON DE VESLY, pour son ouvrage intitulé : *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*;

6^e mention : M. le comte DE LOISNE, auteur du *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*.

PRIX DE NUMISMATIQUE DUCHALAIS (1,000 fr.).

Le prix de numismatique fondé par M^{me} V^{ve} DUCHALAIS, en faveur du meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, a été décerné à la *Société française de numismatique*, pour l'ensemble de ses publications depuis sa fondation en 1865.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT (10,000 fr.)

Pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Émile MALE, pour

son ouvrage sur l'*Art religieux à la fin du moyen âge en France* et la troisième édition revue et corrigée de son volume précédent, sur l'*Art religieux du XIII^e siècle en France*.

Le second prix a été décerné à M. Robert MICHEL, pour son volume intitulé : *L'Administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*.

PRIX BORDIN (3,000 fr.)

Le prix BORDIN, destiné, cette année, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales, a été partagé ainsi qu'il suit en cinq récompenses :

1 000 francs à M^{lle} HARTLEBEN, pour son édition de la *Correspondance de Champollion*;

600 francs à M. LACÔTE, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur Gunâdhya et le Brhatkathâ*;

600 francs à M. François MARTIN, pour l'ouvrage intitulé : *Lettres néo-babyloniennes*;

400 francs à M. CABATON, pour son catalogue sommaire des manuscrits sanscrits et pâlis de la Bibliothèque nationale;

400 francs à M. DELAPORTE, pour son ouvrage *la Chronographie syriaque d'Elie bâr Sinaya*.

PRIX LOUIS FOULD (3,000 fr.)

Le prix FOULD, institué en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant

à la fin du XVI^e siècle, a été partagé de la manière suivante :

1^o Trois récompenses égales, de 1 500 francs chacune, aux trois ouvrages suivants, d'après l'ordre alphabétique des noms d'auteur : *Sélinonte*, par MM. Jean HULOT et Gustave FOUGÈRES; — *Les manuscrits à peintures de la Cité de Dieu*, par M. le comte Alexandre DE LABORDE; — *Le Speculum humanæ Salvationis*, par MM. J. LUTZ et PERDRIZET.

2^o Une récompense de 500 francs à l'ouvrage sur les *Arts du tissu*, par M. Gustave MIGEON.

PRIX STANISLAS JULIEN (1,500 fr.)

L'Académie a partagé par parties égales le prix STANISLAS JULIEN, destiné au *meilleur ouvrage relatif à la Chine*, entre MM. Paul VIAL, missionnaire apostolique au Yunnan pour son *Dictionnaire français-lolo*; — Stanislas MILLOT, pour son *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois*; — ESQUIROL et WILLIATTE, de la Société des Missions étrangères, pour leur *Dictionnaire dioi-français*.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1,000 fr.).

Le prix destiné, cette année, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge et à la Renaissance, a été partagé en deux récompenses de 500 francs chacune : — l'une à M. Georges DOUTREPONT pour son livre sur *La littérature française à la Cour des ducs de Bourgogne*; — l'autre à

M. René STUREL pour son livre sur *Jacques Amyot, traducteur de Plutarque*.

PRIX JEAN REYNAUD (10,000 fr.)

Ce prix, destiné à récompenser *le travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans*, a été décerné à M. l'abbé CHABOT, pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX DE LA GRANGE (1,000 fr.)

L'Académie a décerné le prix à M. L. CONSTANS, professeur à l'Université d'Aix, pour son édition du *Roman de Troie*, de Benoît de Sainte-More.

PRIX DU DUC DE LOUBAT (3,000 fr.)

Le prix de M. le duc DE LOUBAT, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde a été partagé de la manière suivante :

500 francs au Rév. P. A. GERSTE, pour son ouvrage : *Notes sur la Médecine et la Botanique des anciens Mexicains*;

2,500 francs à M. ERIC BOMAN, pour son ouvrage : *Antiquités de la Région Andine, de la République Argentine et du désert d'Atacama*.

AUTRE FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT

Par acte du 20 octobre 1910, M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, a fait donation entre vifs à l'Aca-

démie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un titre de rente annuelle de 3 000 francs, dont les arrérages seront employés annuellement *pour venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou par la maladie, ou à secourir les parents, veuve, ascendants, descendants ou collatéraux que la position précaire ou le décès de ces savants laisserait dans l'embarras.*

M. le duc de Loubat, ayant ajouté à sa libéralité une somme de 3 000 francs en espèces pour que ses intentions généreuses fussent réalisées dès cette année, l'Académie a appelé deux personnes, par parties égales, au bénéfice de cette donation.

PRIX JOSEPH SAINTOUR (3,000 fr.)

Le prix SAINTOUR, destiné, cette année, au *meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique*, a été partagé de la manière suivante :

Deux récompenses de 800 francs, l'une à M. Paul MASQUERAY, pour son ouvrage : *Euripide et ses idées* ; — l'autre, à M. Paul VALLETTE, pour ses deux thèses de doctorat sur l'*Apologie d'Apulée* et *De Œnomaos cynico*.

Deux récompenses de 500 francs, l'une à M. Charles DUBOIS, pour son étude sur *Pouzzoles antique* ; l'autre à M. l'abbé M.-J. ROIRON, pour sa thèse de doctorat sur *L'imagination auditive de Virgile*.

Une récompense de 400 francs à M. P. BOUDREAUX, pour son édition des *Cynégétiques* d'Oppien.

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST (1,200 fr.)

(Pour un travail historique sur Metz et les pays voisins.)

Le prix a été partagé par parties égales entre MM. L. DAVILLÉ pour son ouvrage : *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France*; SADOUL, directeur de la Revue *Le pays Lorrain*; THIRIA, directeur de la Revue *L'Austrasie*.

PRIX BARON DE JOEST (2,000 fr.)

Ce prix à décerner successivement par les cinq Académies, à celui qui, dans l'année, aura fait une découverte ou écrit l'ouvrage le plus utile au bien public, a été attribué, cette année, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à M. Paul PELLIOU, pour sa mission dans le Turkestan chinois.

PRIX BARON DE COURCEL (2,400 fr.)

Ce prix, destiné à récompenser *une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire, qui sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers siècles de l'histoire de France (époque mérovingienne ou carlovingienne)* a été partagé par moitié entre MM. Ferd. LOT et Louis HALPHEN, pour leur ouvrage : *Le règne de Charles le Chauve*, 1^{re} partie, et M. L. VAN DER ESSEN, d'autre part, pour son *Étude critique et littéraire sur les « Vitæ » des Saints Mérovingiens de l'ancienne Belgique*.

PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE (1,200 fr.)

Le prix de *Numismatique Orientale*, fondé par M. Edmond DROUIN, a été décerné, cette année, pour la première fois, à M. le colonel ALLOTTE DE LA FUYE pour ses travaux sur *les Monnaies des Parthes Arsacides, de l'Élymaïde et de la Perside*.

FONDATION BENOIT GARNIER (15,000 fr.)

L'Académie a attribué sur les arrérages de la fondation les subventions suivantes :

Deux mille francs à M. le D^r GROMIER, pour l'exploration de la vallée du Haut-Nil et de la région du lac Rudolf;

Deux annuités de *cinq mille francs* chacune à M. le D^r LEGENDRE, pour l'exploration des parties occidentales de la Chine confinant au Tibet;

Quinze cents francs à M. le lieutenant FERRANDI, pour une exploration des oasis soudanaises;

Deux mille francs à M. le commandant DINGER, pour étudier les Communautés musulmanes de la frontière occidentale de la Chine.

FONDATION PIOT (17,000 fr.)

L'Académie a attribué sur les arrérages de la fondation les subventions suivantes :

Mille francs au D^r CARTON, pour ses fouilles de Bulla Regia;

Mille francs à M. CHATELAIN, membre de l'École française de Rome, pour études et fouilles à Maktar;

Cinq mille francs à M. MERLIN, directeur du Service des Antiquités et des Arts à Tunis, pour continuer les fouilles sous-marines de Mahdia;

Quinze cents francs à M. l'abbé DE GENOUILLAC, pour continuer et terminer à Constantinople l'inventaire des tablettes de Tello qui sont conservées au Musée Impérial;

Cinq cents francs à M. SEURE, ancien membre de l'École d'Athènes, pour encourager les fouilles et recherches qu'il se propose de faire, à ses frais, sur l'emplacement de l'ancienne Périnthe en Thrace, et notamment dans les nécropoles;

Cinq cents francs à M. l'abbé VILLETARD, pour continuer ses recherches sur les biens liturgiques de l'ancien diocèse de Sens;

Dix-huit cents francs payables en deux annuités à l'éditeur Ernest LEROUX, pour la publication de l'ouvrage de M. COLLIGNON, intitulé : *les Statues funéraires dans l'art grec*;

Deux mille francs, payables en deux annuités, à M. G. LEROUX, ancien membre de l'École d'Athènes, pour la préparation du *Catalogue des vases grecs du Musée de Madrid*;

Mille francs à M. E. HÉBRARD, architecte, ancien pensionnaire de la Villa Médicis, pour lui permettre d'achever à Spalato l'essai de restauration du Palais de Dioclétien;

Six cents francs à M. Patrice BONNET, architecte, pensionnaire de la Villa Médicis, pour le relevé des ruines de Priène, en Asie Mineure.

III. DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

En exécution des prescriptions d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique en date du 2 février 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes, qui ont été nommés *archivistes paléographes*, par arrêté ministériel du 14 février 1910, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont :

- MM. HIRSCHAUER (Auguste-Charles).
- CHOBAUT (Hyacinthe-Ernest).
- HUISMAN (Georges-Maurice).
- ROYER (Louis).
- M^{lle} AGLOCQUE (Léopoldine-Marcelle-Geneviève).
- MM. BARENNE (Jean-Marie-Jacques).
- GASTINEAU (Marcel-Marie-Gustave).
- GODET (Jean-François-Marcel).
- RUINAUT (Jules-Joseph).
- LOIRETTE (Gabriel-Camille-Marius).
- PICHARD DU PAGE (René-Hippolyte).
- FAUCHER (Étienne-François-Benjamin).
- BABELON (Jean-François-Laurent).

Et hors rang comme appartenant à des promotions antérieures (ordre alphabétique) :

- MM. CHODRON DE COURCEL (Louis-Valentin-Joseph).
- GARRIC (Gabriel-Marie-Pierre).
- ISNARD (Émile-Marie-Noël).†
- LONCLE (Maurice-Hector).
- ROUSSET (Maurice).

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT

EN 1911, 1912, 1913, 1914, 1918 ET 1919.

PRIX ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1^o Pour l'année 1911 :

Les Sources grecques et romaines de Lucain.

2^o Pour l'année 1912 :

Étude historique relative au Turkestan Oriental.

L'Académie propose, en outre, pour l'année 1913, le sujet suivant :

Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils.

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours (1).

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs*.

(1) Voir p. 54 les Conditions générales des concours.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

Trois médailles, de la valeur de *quinze cents francs* la première, *mille francs* la deuxième, et *cinq cents francs* la troisième, seront décernées en 1911 aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1909 et 1910 sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1911. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Le concours est annuel.

PRIX DE NUMISMATIQUE

I. Le prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE sera décerné, en 1911, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, qui aura été publié depuis le mois de janvier 1909.

II. Le prix de numismatique fondé par M^{me} veuve DUCHALAIS sera décerné, s'il y a lieu, en 1912, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, qui aura été publié depuis le mois de janvier 1910.

Chacun de ces prix est de la valeur de *mille francs*.

Les ouvrages, pour chacun de ces prix, devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT (10,000 fr.).

Pour l'année 1911, l'Académie s'occupera, à dater du 1^{er} janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1^{er} janvier 1910 et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron GOBERT. En léguant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron GOBERT, qui a voulu récom-

penser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) *avant le 1^{er} janvier 1911*, et ne seront pas rendus.

Ce concours est annuel.

PRIX BORDIN (3,000 fr.).

M. BORDIN, notaire, voulant contribuer au progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé, par son testament, des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie a décidé que, à partir de l'année 1904, le prix annuel de la fondation Bordin sera destiné à récompenser successivement, tous les trois ans, des ouvrages relatifs : 1^o à l'Orient; 2^o à l'antiquité classique; 3^o au moyen âge ou à la Renaissance.

En conséquence, le prix Bordin sera décerné :

En 1911, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique publié depuis le 1^{er} janvier 1908;

En 1912, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance, publié depuis le 1^{er} janvier 1909;

En 1913, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales, publié depuis le 1^{er} janvier 1910;

Deux exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ces concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX EXTRAORDINAIRE BORDIN (3,000 fr.).

Le prix extraordinaire biennal, institué sur les arrérages de la fondation, sera décerné :

En 1911, au meilleur ouvrage imprimé sur l'histoire ou l'archéologie du moyen âge, publié depuis le 1^{er} janvier 1908.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1911.

L'Académie propose, en outre, pour l'année 1913, le sujet suivant :

Histoire du texte de Platon.

Les mémoires sur cette question devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1913.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs*.

PRIX LOUIS FOULD (5,000 fr.).

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs*, fondé par M. FOULD, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la

même fondation, en faveur de l'auteur *du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVI^e siècle.*

Ce prix sera décerné en 1912.

Les ouvrages imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1912 (1).

PRIX DE LA FONS-MÉLICOQ (1,800 fr.).

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. DE LA FONS-MÉLICOQ, *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France* (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1911; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1908, 1909 et 1910, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1^{er} janvier 1911.

PRIX BRUNET (3,000 fr.).

M. BRUNET, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des Inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

(1) Par décision de l'Académie du 22 mai 1908, les ouvrages manuscrits sont exclus du Concours.

L'Académie décernera, en 1912, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1912.

PRIX STANISLAS JULIEN (1,500 fr.).

Par son testament olographe en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas JULIEN, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine*.

L'Académie décernera ce prix en 1911.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1911.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1,000 fr.).

M^{me} DELALANDE, veuve GUÉRINEAU, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de *vingt mille francs* (réduite à *dix mille francs*), dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de DELALANDE-GUÉRINEAU, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1912, *au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique*.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1^{er} janvier 1910, destinés à ce concours, devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1912.

PRIX JEAN REYNAUD (10,000 fr.).

M^{me} veuve Jean REYNAUD, « voulant honorer la mémoire « de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui « touche aux gloires de la France », a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel, qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce « prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de « chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant « une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant « un caractère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du « concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter « entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande « infortune scientifique, littéraire ou artistique.

« Il portera le nom de son fondateur Jean REYNAUD. »

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1915.

PRIX DE LA GRANGE (1,000 fr.).

M. le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Académie, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente annuelle de *mille francs* destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1911.

PRIX LOUBAT (3,000 fr.).

M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut et de la *New-York historical Society*, a fait don à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'une rente annuelle de *mille francs*, pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné, tous les trois ans, au *meilleur ouvrage imprimé* concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde.

Ce prix sera décerné en 1913.

Seront admis au concours les ouvrages publiés en langues latine, française et italienne, depuis le 1^{er} janvier 1910.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés, au nombre de deux exemplaires, avant le 1^{er} janvier 1913, au Secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, un au *Columbia College*, à New-York, le deuxième à la *New-York historical Society* de la même ville, et le troisième à l'Université catholique de Washington.

NOUVELLE FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT (3 000 fr.).

Par acte du 20 octobre 1910, M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, a fait donation entre vifs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un titre de rente annuelle de *trois mille francs*. *Cette fondation, dit le donataire, a pour objet et pour but de parer aux difficultés de la vie matérielle qui pourront entraver les recherches scientifiques, soit que ces difficultés refusent les loisirs nécessaires à ceux qui voudraient s'engager dans cette voie, soit qu'elles leur enlèvent la liberté d'esprit dont ils ont besoin, qu'elles les troublent par les inquiétudes qu'ils peuvent concevoir sur le sort réservé à leur vieillesse, ou à la famille qu'ils risquent de laisser après leur mort dans une situation étroite et pénible. En conséquence, les fonds produits par cette Fondation, seront attribués, sous telle forme qui sera déterminée par l'Académie, aux études qui rentrent dans l'ordre de celles que patronne et encourage l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ils serviront aussi à venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou par la maladie, ou à secourir les parents, veuve, ascendants, descendants ou collatéraux que la position précaire ou le décès de ces savants laisserait dans l'embarras.*

FONDATION JOSEPH SAINTOUR (3,000 fr.).

L'Académie rappelle que ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1911, au meilleur ouvrage relatif au moyen âge ou à la Renaissance, publié depuis le 1^{er} janvier 1908;

En 1912, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient, publié depuis le 1^{er} janvier 1909;

En 1913, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1^{er} janvier 1910;

Seront admis au concours les ouvrages, manuscrits ou imprimés, d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX ESTRADÉ-DELCROS (8,000 fr.).

M. ESTRADÉ-DELCROS, par son testament en date du 8 février 1876, a légué toute sa fortune à l'Institut. Le montant de ce legs a été, selon la volonté du testateur, partagé, par portions égales, entre les cinq classes de l'Institut pour servir à décerner, tous les cinq ans, un prix sur le sujet choisi par chaque Académie.

Ce prix, de la valeur de *huit mille francs*, sera décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1912, à un travail rentrant dans les ordres d'étude dont elle s'occupe.

Le choix de l'Académie portera sur l'ouvrage publié dans les cinq années précédentes qui sera jugé le plus digne de cette haute récompense.

PRIX DE CHÉNIER (2,000 fr.).

M^{me} Adélaïde-Élisa FRÉMAUX, veuve de M. Louis-Joseph-Gabriel DE CHÉNIER, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de *quatorze mille francs*, « pour
« le revenu être donné en prix, tous les cinq ans, à l'auteur
« de la méthode que ladite Académie aura reconnue être
« la meilleure, la plus simple, la plus prompte, la plus
« efficace pour l'enseignement de la langue grecque ».

Par suite d'un accord survenu, le 2 juillet 1909, avec les héritiers de la fondatrice du prix, il a été ajouté au programme ci-dessus la clause suivante :

« A défaut d'un ouvrage répondant exactement aux
« termes de la fondation, l'Académie pourra donner le
« prix à l'ouvrage qui lui paraîtra être le plus utile à
« l'étude de la langue et de la littérature grecque, pourvu
« qu'il ait été publié dans les quatre années qui seront
« écoulées depuis que ce prix aura été décerné. »

L'Académie décernera ce prix en 1914.

PRIX JEAN-JACQUES BERGER (15,000 fr.).

Le prix Jean-Jacques BERGER, de la valeur de *quinze mille francs*, à décerner successivement par les cinq Acadé-

mies à l'œuvre la plus méritante concernant la Ville de Paris, sera attribué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1913.

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST (1,200 fr.).

M. Gabriel-Auguste PROST, membre de la Société des Antiquaires de France, par testament olographe du 7 février 1894, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente de *douze cents francs*, pour la fondation d'un prix annuel à décerner à l'auteur français d'un travail historique sur Metz et les pays voisins.

L'Académie décernera ce prix en 1911.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1911.

PRIX BARON DE JOEST (2,000 fr.).

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, à décerner successivement par les cinq Académies à *celui qui, dans l'année, aura fait une découverte ou écrit l'ouvrage le plus utile au bien public*, sera attribué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1915.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1915.

PRIX BARON DE COURCEL (2,400 fr.).

Ce prix, de la valeur de *deux mille quatre cents francs*, à décerner successivement par l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques, est destiné à récompenser *une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire qui sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers siècles de l'histoire de France (époque mérovingienne ou carlovingienne) ou à populariser quelque épisode de cette histoire, depuis l'origine rudimentaire des tribus franques jusqu'aux environs de l'an 1000.*

Ce prix sera décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1919.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX HONORÉ CHAVÉE (1,800 fr.).

Ce prix, institué par M^{me} veuve HONORÉ CHAVÉE, sera décerné, tous les deux ans, pour les travaux de linguistique. Il pourra être affecté aux recherches, missions ou publications relatives aux langues romanes.

La Commission évoquera elle-même les ouvrages qui lui paraîtront dignes du prix. On pourra appliquer les revenus de la fondation à récompenser des voyages, missions ou recherches de tout ordre.

Ce prix, de la valeur de *dix-huit cents francs*, sera décerné en 1911.

PRIX LE FÈVRE-DEUMIER (20,000 fr.).

Ce prix, d'une valeur de *vingt mille francs*, sera décerné tous les dix ans par l'Académie. Suivant le vœu du testateur, il doit être attribué « à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées ».

Le prix sera décerné, pour la deuxième fois, en 1918.

Les ouvrages étrangers traduits en français seront admis à prendre part au concours.

L'ouvrage doit être postérieur à l'année 1908.

FONDATION PAUL BLANCHET

M. R. CAGNAT, membre de l'Institut, a fait don à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom du Comité du monument Blanchet, d'une somme de *six cents francs*, reliquat de la souscription ouverte pour élever un monument à Paul BLANCHET, mort à Dakar (Sénégal) au cours d'une expédition scientifique. Les arrérages de cette somme serviront à fonder une médaille qui sera attribuée à une découverte relative à l'histoire, la géographie ou l'archéologie de l'Afrique du Nord.

PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE (1,200 fr.).

M. Edmond DROUIN a, par ses testament et codicille olographes des 10 avril 1889 et 17 janvier 1899, légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente

annuelle de *trois cents francs*, pour fonder un prix qui sera décerné, *tous les quatre ans*, au meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur la numismatique orientale, quelle que soit la nationalité du lauréat. Ce prix, qui pourra être partagé, sera décerné, en 1914.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1914.

FONDATION GARNIER (15,000 fr. de revenu).

M. Benoît GARNIER, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la totalité de ses biens (legs réduits d'un tiers en faveur des héritiers, par décret du 27 septembre 1884). Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute Asie ».

L'Académie disposera, en 1911, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION PIOT (17,000 fr. de revenu).

M. Eugène PIOT, par son testament en date du 18 novembre 1889, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent

être affectés, chaque année, « à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques ou archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle ».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille francs* pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : FONDATION PIOT. *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

L'Académie disposera, en 1911, du surplus des revenus de la fondation, selon les intentions du testateur.

FONDATION LOUIS DE CLERCQ.

M^{me} DE CLERCQ et M. le comte DE BOISGELIN ont fait donation, entre vifs, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'une somme d'environ *deux cent mille francs*, représentée par huit actions de la Société des mines de houille de Dourges (Pas-de-Calais), dont les revenus seront affectés à continuer la publication, commencée par feu M. DE CLERCQ, du catalogue de sa collection d'antiquités et de médailles. Après l'achèvement du catalogue, qui devra être terminé dans un délai maximum de dix ans, les revenus devront être employés à subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale.

CONDITIONS GÉNÉRALES
DES CONCOURS

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés*, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année où le prix doit être décerné.

Ceux qui seront destinés aux concours, pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis, devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

Nul n'est autorisé à prendre le titre de LAURÉAT DE L'ACADÉMIE, s'il n'a été jugé digne de recevoir un prix.

Les personnes qui ont obtenu des récompenses ou des mentions n'ont pas droit au titre de *lauréat*, et doivent se borner à inscrire sur les ouvrages qu'elles publient : *Récompensé par l'Académie* ou *Mention au concours de...*

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est signalé qu'à titre d'indications subordonnées aux variations du revenu des fondations.

UN ÉMIGRÉ NORMAND
AU TEMPS DE JEANNE D'ARC
MAITRE ROBERT MASSELIN

PAR

M. ANTOINE THOMAS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le 13 août 1415, Henri V, roi d'Angleterre, prétendant à la couronne de France, débarquait au Chef de Caux, près de l'embouchure de la Seine, et venait camper, avec une armée de 30 000 hommes, sur le plateau de Sainte-Adresse. Moins de six semaines après, il était maître de Harfleur, mais la saison lui parut trop avancée pour poursuivre la campagne. Il résolut d'aller prendre ses quartiers d'hiver à Calais. Après avoir franchi la Somme à Nesle, il se heurta à une armée française, trois fois plus nombreuse que la sienne, qui lui barrait le passage. Bon gré, mal gré, il dut livrer bataille; on était au 25 octobre, journée néfaste pour nous, qui mit au nom du village d'Azincourt le crêpe qui endeuillait, depuis le siècle précédent, ceux de Crécy et de Poitiers.

Les Armagnacs, alors au pouvoir, s'étaient montrés incapables de défendre la France contre les envahisseurs. Paris ne tarda pas à leur échapper. Perrinet le Clerc crut peut-être faire œuvre patriotique en ouvrant aux Bourguignons la porte de Saint-Germain-des-Prés dans la nuit du 28 au 29 mai 1418; mais le remède, par ses conséquences proches ou lointaines, se trouva pire que le mal. La guerre civile livra la Normandie aux Anglais, et la politique bourguignonne n'allait pas tarder à leur livrer le trône de France lui-même. Caen succomba le 17 septembre 1417, Cherbourg le 29 septembre 1418, Rouen le 19 janvier 1419. Seul, bravant les assauts des hommes d'armes aussi intrépidement que ceux des flots, le Roc du Mont-Saint-Michel échappa à la convoitise d'Henri V et de son fils : jamais ses vaillants défenseurs n'abaissèrent les fleurs de lis de France devant les léopards d'Angleterre.

Plus heureuse qu'aucune autre de nos provinces, la Normandie a eu, pour fouiller ses archives, à la fois un nombreux contingent de pionniers et un brillant état-major dont celui de nos confrères que nous avons perdu récemment, le grand et vénéré Léopold Delisle, a été pendant plus d'un demi-siècle le chef infatigable. Les historiens n'ont pas manqué à l'époque qu'embrasse la domination anglaise. D'ailleurs, de 1415 à 1450, l'histoire de cette province n'est-elle pas la partie la plus poignante de l'histoire de France? Formigny le libérateur clôt cette période douloureuse et répare Azincourt, réparation bien tardive, hélas ! puisque, entre ces deux journées, où des soldats combattirent à ciel ouvert contre

des soldats et dont la France et l'Angleterre peuvent également parler sans remords et sans honte, rampe, dans l'ombre des cachots, des facultés et des tribunaux d'Église, la hideuse procédure, la lutte inégale et inhumaine, que couronna, sur la place du Vieux-Marché de Rouen, l'autodafé du 30 mai 1431, opprobre des deux pays et de la civilisation dont se targue notre pauvre Occident. Saluons Jeanne d'Arc sur le bûcher et détournons les yeux de l'histoire interne de la Normandie, sur laquelle tout, ou peu s'en faut, a été dit. Il n'en est pas de même de l'histoire externe, c'est-à-dire de l'histoire de l'émigration normande, et pour cause. Les absents ont toujours tort, dit un commun adage. Comment s'étonner qu'un grand nombre de ces enfants de la Normandie qui émigrèrent plutôt que de courber la tête sous un joug détesté, ou qui furent bannis par autorité de justice, aient disparu sans laisser de trace dans l'histoire?

Pourtant il en est qui ont fait parler d'eux et plus que tous les autres, comme bien on pense, les gens de plume et les gens d'épée. Parmi les premiers, l'un a tracé un sillon glorieux dans notre littérature : j'ai nommé Alain Chartier, dont la statue décore une place publique de Bayeux, Alain Chartier qui mourut dans la terre papale d'Avignon sans avoir vu la fin de son « dolent exil » et sans avoir reçu (il faut l'affirmer au sein de cette Académie dont la principale tâche consiste à dégager l'histoire des légendes qui l'étouffent) le baiser admirateur et consolateur de la dauphine Marguerite d'Écosse. Passons sur les autres écrivains dont les érudits sont seuls à connaître

les noms. Les gens d'épée normands qui aidèrent Charles VII à reconquérir son royaume, en y risquant et leur vie et leur chevance, furent nombreux et intrépides : à côté de celui que Jeanne d'Arc appelait son « beau duc » d'Alençon et de son frère bâtard, les d'Harcourt, les d'Estouteville, les de Braquemont, les Malet de Gravelle, les de Garancières, les de Criquetot, les Floques dit Floquet et bien d'autres remplissent de leurs exploits les chroniques du temps. Et pourtant la reconnaissance populaire est allée de préférence aux cadets de Gascogne, comme La Hire et Saintraille, parce que les fils de notre Midi privilégié firent merveilles à la fois de la pointe de leur épée et du plat de leur langue. Honneur donc aux membres de la noblesse normande qui vinrent se ranger sous la bannière du roi légitime ! Et honneur aussi à la foule anonyme des prolétaires, pour la plupart manieurs de navette, de lime ou de rabot, qui franchirent le Couesnon pour échapper à la domination anglaise et se fixèrent en Bretagne. Malgré la politique cauteleuse du duc Jean II, ils s'imposèrent vite à la sympathie d'une population jusqu'alors peu ouverte aux choses et aux gens du dehors, et ils réussirent à infuser une vie industrielle toute nouvelle aux villes bretonnes somnolentes : Vitré, Fougères, Dinan, Nantes, Rennes, surtout, qui construisit une nouvelle enceinte pour les recevoir et pour les garder.

De ceux-là nous sommes sûrs que le labeur ne fut pas perdu pour la France. En fut-il de même de ces forgerons du pays de Caux dont parle le chroniqueur Pierre Cochon à la date de 1426 : « En icellui an fu l'allée des fèvres en Allemagne si grande et si notable que ce fut

une grande merveille? » Ils prirent par la Picardie et le chroniqueur nous permet de les suivre jusqu'à Corbie; puis c'est la nuit qui semble se faire sur eux éternellement. Pèlerinage ou émigration? L'un et l'autre, et l'un masquant l'autre, probablement. Écoutez ce que dit au pape Martin V une supplique qui lui fut présentée et à laquelle il fit un accueil favorable, le 31 janvier 1427 : des Français, chassés de leur pays par les horreurs de la guerre, sont établis à Cologne et dans les environs; ignorants de la langue allemande, ils demandent comme confesseur un de leurs compatriotes, frère Jehan Robot, du tiers ordre de Saint-François. Les archives du Vatican ne viennent-elles pas préciser et compléter le témoignage du chroniqueur? Ces Français réfugiés au diocèse de Cologne, n'étaient-ils pas en grande majorité des Normands, de ceux qui avaient pris part, l'année précédente, à la merveilleuse « allée des fèvres en Allemagne » ?

Depuis plus de trente ans que le règne de Charles VII sollicite ma curiosité, dans près de cinquante dépôts d'archives publiques et privées de la France et de l'étranger où j'ai vécu tant d'heures inoubliables dont le souvenir même est un enchantement, ç'a toujours été une vive joie pour moi que de découvrir quelques-uns de ces enfants perdus de la Normandie accueillis par nos provinces du Centre et du Midi et dont je voudrais restituer à leur province natale la mémoire depuis longtemps abolie.

A Bourges, c'est un marchand de Rouen, Ravant le Danois, qui se charge pendant quelques années de l'administration des monnaies royales de Bourges, de Saint-Pourçain, d'Orléans et de Poitiers, et qui lègue à l'ono-

mastique berrichonne ce rare prénom de Ravant, nom d'un saint honoré aux diocèses de Bayeux, de Lisieux et de Séez.

A Poitiers, le Parlement de Charles VII compte dans son sein plusieurs magistrats normands : qu'il me suffise de nommer le vieil Aleaume Cachemarée, ancien tabellion de la vicomté de Caen, longtemps greffier criminel du Châtelet et huissier du Parlement de Paris, chargé à plusieurs reprises, à la fin de sa carrière, d'importantes missions judiciaires et administratives, le conseiller Guillaume de Quiefdeville, originaire de Rouen, infatigable agent de la politique extérieure de Charles VII, mort au cours d'une ambassade en Castille en 1430, et Guillaume Chartier, frère puîné d'Alain, qui passe de l'Université au Parlement, et meurt sur le siège épiscopal de Paris, après l'avoir occupé près de vingt-cinq ans, le 1^{er} mai 1472.

A La Rochelle vinrent se réfugier, après avoir lutté pied à pied contre le flot montant de l'invasion anglaise, deux gros armateurs de Harfleur, Guillaume Le Boucher et Colin Langlois : c'est à leur dévouement et à leurs sacrifices pécuniaires que le gouvernement du Dauphin doit de n'avoir pas été coupé de ses alliés de Castille et d'Écosse et d'avoir remporté deux victoires signalées, l'une sur mer, en vue de La Rochelle, en janvier 1420, l'autre sur terre, à Baugé, en mars 1421.

A Béziers, se fait remarquer par son administration énergique des fonctions de viguier royal un ancien vicomte de Mortain, de Caudebec et de Pont-Audemer, Jehan Planterose, condamné à mort par les Anglais, échappé trois fois des prisons bourguignonnes, défenseur intransigeant

des prérogatives royales contre les privilèges de l'évêque de Béziers, Guillaume de Montjoie, auquel il prétend, non sans quelque apparence de raison, avoir le droit de donner des leçons de patriotisme.

Le Massif Central lui-même, dont les hauts plateaux tapissés de roses bruyères forment un contraste si marqué avec les verts pâturages de la Normandie, a donné un asile temporaire à quelques-uns de nos exilés. A Saint-Léonard, sur les bords de la Vienne en amont de Limoges, se fixa un ancien vicomte de Conches, Nicolas Henry, qui y exerça les fonctions de receveur du Limousin avant d'être préposé au gouvernement de la Chambre aux deniers du roi Charles VII. Dans une petite ville de mon cher petit pays de la Haute Marche, à Felletin, près des sources de la Creuse, je trouve comme capitaine d'une bien modeste garnison un panetier du roi de France, originaire du diocèse de Rouen, Bertaud de Ry, réfugié là avec sa sœur Florence, veuve d'un sénéchal héréditaire de Ponthieu tombé sur le champ de bataille d'Azincourt, Colard de Pelletot.

Enfin, errant à travers l'Europe, de Chypre à La Rochelle, en passant par Rome, Limoges, Orléans et Poitiers, voici maître Robert Masselin, un inconnu que je me suis engagé à vous présenter aujourd'hui, non que sa personnalité puisse aspirer aux honneurs de la grande histoire, qui lui ont été refusés jusqu'ici, mais parce qu'il m'a semblé que la singularité de ses aventures, qu'on dirait empruntées à quelque roman picaresque poussé avant l'heure hors de son milieu de culture, méritait de retenir quelques instants votre attention.

Laissez-moi toutefois, avant de vous parler de lui, faire une déclaration générale. Si ces Normands déracinés, que l'invasion anglaise arracha de leur province pour les disperser aux quatre coins de la France propre, et même de la plus grande France, paraissent tous avoir été sans peur, ils ne furent pas tous sans reproche. N'est-ce pas de Ravant le Danois que Jacques Cœur apprit l'art de frapper les espèces monétaires au-dessous du titre légal, et de réaliser ainsi des bénéfices illégitimes, source impure, qui ne fournit qu'un faible apport dans la fortune légendaire de l'argentier de Charles VII, mais qui semble avoir préparé de loin sa chute retentissante, en marquant l'orgueilleux parvenu pour la vindicte publique? Sans vouloir innocenter les coupables, il n'est pas défendu de chercher à leur conduite des circonstances atténuantes soit dans le milieu affreusement trouble où les jeta le malheur des temps, soit dans cet impérieux désir de « gaagner », que les Normands paraissent avoir hérité de leurs lointains ancêtres, les pirates du Nord, et que la malice des gens de France formula un jour dans un aphorisme badin : « Le premier article de la coutume de Normandie, c'est : *item*, il faut vivre. » J'invoque d'avance, pour mon client, le bénéfice de cet *item*, écrit sinon dans le texte, du moins dans la marge de la coutume.

Robert Masselin appartenait à une bonne famille bourgeoise de Rouen dont le nom est bien connu des historiens. En effet, notre histoire parlementaire serait pour ainsi dire décapitée, si un de ses parents, Jehan Masselin, chanoine, official, puis doyen de la métropole normande, n'avait pris soin de recueillir pour la postérité les procès-

verbaux des fameux États généraux de Tours en 1484. Le père de Robert s'appelait Nicolas, familièrement Colin; il avait deux frères, Jehan et Pierre. Colin et Jehan Masselin furent tués au moment où les Anglais s'emparèrent de Rouen, et Pierre dut prendre la fuite, dénué de toutes ressources. Des fils de Colin, l'un fut tué également, l'autre fait prisonnier. Quant à Robert, il était depuis quelques années étudiant en médecine à l'Université de Paris, déjà pourvu de deux bénéfices ecclésiastiques, l'un à Coutances, l'autre à Saint-Just, en Champagne. Il sortit de la capitale, « pour sa loyauté acquitter », quand les Bourguignons y furent les maîtres. Devant cet effondrement de la chose publique qui l'atteignait si douloureusement dans ses affections de famille et dans ses intérêts, il prit le parti de quitter la France et de tourner ses regards vers l'Orient. Dans l'île de Chypre, régnait une famille française, celle des Lusignan. Le roi Janus avait épousé Charlotte de Bourbon, fille de Jehan, comte de la Marche, et, par cette alliance, il était devenu le cousin du roi de France, Charles VI. Chypre était donc une terre doublement française. Maître Robert y trouva d'abord non seulement la sécurité, mais une situation telle qu'il n'aurait sans doute pas osé en rêver de pareille dans notre malheureux pays. Le roi Janus lui confia l'éducation du prince d'Antioche, son fils, et l'ancien étudiant de l'Université de Paris mit à profit l'occasion qui s'offrait à lui d'apprendre « le grec et l'arabe », langues inconnues alors, comme on sait, dans nos écoles de la Montagne Sainte-Geneviève. Cette prospérité ne dura que quelques années. Les Anglais, il est vrai, étaient loin de Chypre, dans ce temps-là, mais

les Sarrasins étaient tout près. Le Soudan d'Égypte débarqua inopinément dans l'île et, en se retirant, il emmena prisonniers et le roi et le précepteur du prince royal. Maître Robert réussit à s'échapper des mains des Infidèles et à regagner la France; il s'empressa d'aller raconter à Jacques de Bourbon, comte de la Marche, de Vendôme et de Castres, ci-devant roi de Naples, oncle du prince d'Antioche, les malheurs qui avaient fondu sur la famille royale de Chypre. Le « roi Jacques », comme on appelait toujours le roi détrôné, l'envoya immédiatement à Rome, avec une lettre de créance pour intéresser le pape Martin V et les cardinaux au sort du malheureux Janus, prisonnier des Infidèles. Les négociations furent longues et délicates, et ne tournèrent pas au gré de notre ambassadeur improvisé. A l'en croire, sa qualité de fidèle sujet de Charles VII le rendit suspect à la Curie, où les partisans du roi d'Angleterre, ayant à leur tête le cardinal de Rouen, Jehan de la Rochetaillée, et le procureur du duc de Bourgogne, Jehan Vivien, tenaient le haut du pavé. Bien qu'il consacra ses loisirs à la pratique de la médecine et à l'étude de la théologie, on l'impliqua dans une affaire de vol, à cause de ses relations professionnelles, comme médecin, avec un religieux atteint de lèpre, qui était le principal inculpé; l'auditeur de rote le fit emprisonner et mettre à la torture jusqu'à « quinze foiz en une nuit et deux foiz au matin ». Il courait le risque de mourir en prison, lorsque l'arrivée du cardinal de Chypre et du sire de Varambon, dont il avait fait la connaissance dans l'île de Chypre, le tira de cette fâcheuse position, et lui fit rendre la liberté. Ici s'ouvre un hiatus dans nos informations.

Vers le milieu de 1429, bien loin de Rome, dans la capitale du Limousin, nous retrouvons maître Robert, dénué de toute ressource, et cherchant, dans la riche bibliothèque des Dominicains ou Jacobins de Limoges, une pâture à son insatiable désir d'apprendre. Il se lie avec le maître du couvent, frère Hélié Boudaut, docteur en théologie, et avec le commandeur de Sainte-Sévère de l'ordre du Saint-Esprit, messire Louis, qui l'invitent gracieusement à dîner; il éblouit ses hôtes par sa connaissance du grec. « Quel malheur, dit frère Hélié, qu'un si savant homme, qui est en même temps un grand médecin, soit si pauvrement accoutré! » Et les deux compères lui apprennent confidentiellement le moyen de gagner quelque argent, en collaborant avec eux pour la fabrication de fausses bulles pontificales, une pour Boudaut, qui est pénitencier du pape, mais dans le Limousin seulement et qui veut mettre dans son ressort la Guienne tout entière; une pour l'abbé de Saint-Martial, qui désire échapper à la juridiction de l'évêque de Limoges, d'autres encore probablement. Et maître Robert, qui était pauvre, finit par faire tout ce qu'on veut pour une haquenée et vingt-cinq écus de faible monnaie. Après ce coup, il va sans dire qu'il ne faisait pas bon rester à Limoges. Notre homme gagne la Rochelle; de là il revient sur Poitiers et Châtellerault; finalement, il arrive à Orléans et réussit à entrer au service de la duchesse d'Alençon. Mais les faux qu'il a laissés derrière lui ne tardent pas à être éventés. L'évêque de Limoges a particulièrement sur le cœur la bulle dont se prévaut l'abbé de Saint-Martial contre son autorité et qu'il a osé produire devant le Parlement de Poitiers; on

dit même que le prieur de l'Artige se targue d'une bulle analogue. Maître Robert est arrêté à Orléans, au mois de septembre, interrogé par un conseiller et amené sous bonne garde à la Conciergerie de Poitiers, où on le met aux fers, en attendant que la Cour tranche la question de savoir s'il sera jugé par l'évêque d'Orléans ou par l'évêque de Limoges, voire par le Parlement lui-même. Le 29 novembre 1429, la Cour décide que le prisonnier appartient à l'évêque de Limoges, mais que celui-ci aura à se pourvoir d'une prison à Poitiers, que son tribunal devra comprendre quelques conseillers au Parlement et ne se prononcer que sur le délit commun, la connaissance du cas privilégié étant formellement réservée à la Cour suprême.

Jamais peut-être la justice, dont les institutions humaines rendent toujours la marche incertaine, ne clopina plus lamentablement en France que pendant la première partie du règne de Charles VII. La Chancellerie royale, mise vraisemblablement en mouvement par le duc d'Alençon, vint couper court au juste ressentiment de l'évêque de Limoges et jeter l'émoi dans la conscience des juges de Poitiers. Maître Robert Masselin obtint des lettres de rémission, et le 31 janvier 1430 on plaidait à la Grand'Chambre du Parlement, sous la présidence d'Adam de Cambrai, pour et contre l'entérinement de la grâce royale. On plaida derechef le 6 février, et l'arrêt, rendu seulement le 25, fut solennellement prononcé le 18 mars suivant. Il était court, mais net : « Il sera dit que lesdites lettres de rémission ne seront pas entérinées. » Et Robert Masselin resta enfermé et enferré à la Concier-

gerie. Mais ses protecteurs ne se tinrent pas pour battus. Le 12 juin, grand émoi au Palais : un sergent d'armes du roi, nommé Pierre Triboulet, Picard au geste prompt, vient réclamer le prisonnier, le fait déferrer de sa propre autorité et met la main à sa dague contre l'huissier du Parlement qui lui demande d'exhiber ses pouvoirs; force reste pourtant à la justice qui non seulement garde Masselin mais envoie le sergent Triboulet le rejoindre en prison. On pense bien que le Parlement écrivit au roi pour se plaindre, mais le roi ne voulut rien entendre que son bon plaisir. Le 7 juillet, Adenet Trochelle, huissier d'armes, arrive à Poitiers avec une commission analogue à celle que Triboulet n'avait pas su remplir et en informe le Parlement qui se réunit le lendemain en conseil pour en délibérer. L'affaire était de conséquence; il y allait de l'honneur de la Cour. Le Conseil décida de répondre à l'envoyé royal que la Cour ne consentait pas à se dessaisir du prisonnier; mais, prévoyant que l'huissier d'armes pourrait passer outre, il résolut sagement de ne pas s'opposer par la force à l'accomplissement de sa mission. Lorsqu'on chercha Adenet Trochelle pour lui notifier cette délibération en partie double du Conseil, on s'aperçut qu'il était déjà parti en emmenant le prisonnier. Tel était le respect d'un agent officiel du roi de France pour la « souveraine Cour de parlement du royaume », siégeant à Poitiers, au mois de juillet 1430.

Nous sommes mal placés pour décider si le roi avait eu des raisons avouables de « préférer miséricorde à justice », comme dit le style des lettres de rémission. Toujours est-il que Robert Masselin, définitivement tiré

d'affaire, eut à cœur de justifier une considération qu'avait fait valoir en sa faveur son avocat maître Jehan Barbin et que le greffier du Parlement a résumée en ces termes : « Dit que l'art de médecine est nécessaire pour la chose publique, auquel ledit maistre Robert est très savant et expert, et à présent est souffrète (disette) de médecins, considéré le temps et les épédimies. » Entré comme médecin dans la maison de Georges de La Trémoille, le célèbre favori qui pendant six ans, de 1428 à 1433, réussit moins à servir la France qu'à asservir le roi de France, il obtint de Charles VII, le 25 avril 1431, une allocation de cent livres « en récompense des bons et agréables services rendus à la reine de France et aux officiers et aux serviteurs de son hostel ». Avec cet honorable certificat s'arrêtent nos documents sur Robert Masselin.

Mais je me reprocherais d'omettre un autre passage de la plaidoirie prononcée à Poitiers par maître Jehan Barbin en faveur de son client, notre héros. Pendant son séjour à Limoges, entre deux falsifications de bulles, sans doute, maître Robert fit, nous affirme son avocat, « un notable sermon en exhortant le peuple à la dilection du Roy et de la Pucelle ». J'ai dit comment le roi l'avait payé. Je ne doute pas que la Pucelle, dont le crédit passe celui des rois et dont la gloire se mue sous nos yeux en auréole, ne veuille, elle aussi, lui témoigner sa reconnaissance : puisse-t-elle, plus pitoyable que le Parlement de Poitiers, entériner devant la postérité les lettres de rémission accordées à maître Robert Masselin par le roi qu'elle a tant aimé !

NOTICE
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX
DE
HENRI WEIL

PAR
M. GEORGES PERROT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

I

Le savant helléniste, le confrère aimé et respecté que nous avons perdu il y a quelques mois, Henri Weil, était né en 1818, à Francfort-sur-le-Mein. Quoiqu'il écrivit le français avec une propriété de termes et avec une élégance que pouvaient lui envier beaucoup de ceux qui, parmi nos compatriotes, font métier d'écrivain, il ne nous appartenait que par l'adoption. C'était l'Allemagne qui nous l'avait donné, de même que, dans la première moitié du dernier siècle, elle nous avait donné cet autre helléniste, Charles-Benoît Hase, qui, pendant bien des années, avait représenté dans notre Compagnie, avec beaucoup d'autorité, les hautes études grecques.

A les considérer dans leur ensemble, les carrières de ces deux érudits offrent de singulières analogies; mais si, à ce titre, la comparaison semble s'imposer, elle est toute à l'avantage de Weil. Hase savait sans doute le grec aussi bien que Weil l'a su. Le vocabulaire de cette langue lui était aussi familier. Il n'avait pas une connaissance moins précise et moins sûre de la grammaire, du système des flexions et des règles de la syntaxe; mais Weil s'est distingué de son prédécesseur par une curiosité bien plus vive et par une bien autre portée d'esprit. Il a compris tout autrement, d'une manière bien plus large, le rôle et le devoir de l'helléniste. Aussi a-t-il, bien plus et bien mieux que son célèbre devancier, réussi à réveiller et à entretenir autour de lui le goût du grec, par sa parole de professeur et par ses écrits, à ouvrir aux intelligences les différentes voies d'accès qui les conduiraient à faire amitié avec le génie grec.

Hase a été, lui aussi, longtemps investi, comme Weil, d'un mandat de professeur; mais il n'a pas formé un seul élève. Son enseignement, je puis le dire pour l'avoir suivi, par ordre, à la Faculté des lettres, a été vraiment stérile. Sa science, très profonde, mais purement formelle, n'avait rien qui pût attirer et retenir de jeunes esprits. Tout en prenant des notes, car nous étions tenus de rédiger le cours, ceux mêmes d'entre nous qui avaient le plus sincère désir d'apprendre n'écoutaient guère que d'une oreille. Ce qui d'ailleurs, plus encore que le contexte même de la leçon, achevait de nous en détacher, c'était qu'il semblait que le maître ne s'intéressait pas beaucoup à ce qu'il disait et que, quant à nous, nous lui étions tout

à fait indifférents. Jamais, ni avant ni après la leçon, il ne s'établissait de relations directes entre les auditeurs et le maître.

Tout autre était l'attitude de Weil, dans ses rapports avec la jeunesse. L'action de sa parole et de ses écrits s'est fait sentir sans interruption, pendant plus de cinquante ans, à tous ceux dont la curiosité s'est portée sur l'histoire de la Grèce, de sa langue et de sa littérature. L'étendue et la souplesse d'une intelligence hors ligne ont sans doute été pour beaucoup dans l'influence que notre regretté confrère a exercée sur de nombreuses générations d'étudiants et, par ses ouvrages, sur presque tous les hellénistes contemporains; mais ce qui a peut-être contribué davantage encore à rendre cette influence suggestive et féconde, ç'a été le caractère même de l'homme, la chaleur de son âme et sa parfaite bonté. Ces qualités sans lesquelles un maître, tout savant qu'il puisse être, restera toujours au-dessous de sa tâche, Weil les possédait dans une mesure vraiment exceptionnelle; aussi renoncerons-nous à poursuivre la comparaison que nous avons commencé à esquisser. Y insister, ce serait nous exposer à manquer d'égards envers la mémoire d'un ancien confrère qui a été, à sa façon, un érudit considérable et dont les travaux ont fait honneur à l'Académie.

Pour mettre Weil à son rang, il me suffira de vous rappeler la touchante unanimité des sentiments qui se manifestèrent ici même et tout autour de nous au lendemain de cette mort. C'était partout la même note que l'on entendait, aussi bien dans les propos qui s'échangeaient

à voix basse derrière le cercueil que dans les hommages publics qui étaient rendus au défunt par les corps auxquels il avait appartenu. Avec ses confrères, les plus émus de tous les assistants étaient ses anciens élèves de l'École normale et de l'École des hautes études; mais bien d'autres aussi tenaient ce même langage qui n'avaient pas eu avec Weil des rapports aussi suivis, qui n'avaient été rapprochés de lui, à une heure donnée, que par l'amour commun du grec, par l'occasion d'un conseil à demander. Ce que tous s'accordaient à rappeler, c'était le cordial accueil qu'ils avaient trouvé auprès du maître, l'empressement avec lequel celui-ci s'était mis tout entier à leur disposition pour les aider dans les recherches qu'ils avaient entreprises. Souvent, racontait-on, dans son désir d'être utile, il ne se contentait pas de répondre par un avis donné à première vue et comme à la volée. Il avait pris note de la difficulté qui lui était soumise et, au bout de deux ou trois jours, on recevait une lettre de lui. Parfois cette lettre contenait la solution désirée, la meilleure traduction qui se pût présenter d'un terme obscur et rare, l'indication des mots qui se prêtaient le mieux à remplir une lacune devant laquelle hésitait l'éditeur encore un peu novice d'une inscription mutilée ou des lignes incomplètes d'un papyrus.

II

Cette science profonde et rare dont Weil a fait un si généreux usage, comment l'avait-il acquise, où et à quelle école? C'est ce dont, jusqu'à sa mort, je n'avais qu'une

très vague idée. Je le savais, en gros, élève des universités allemandes; mais j'ignorais quels étaient les maîtres qui avaient le plus efficacement concouru à développer son esprit. Surtout je ne savais rien des circonstances qui l'avaient amené à quitter sa patrie pour venir nous faire profiter de ce qu'il avait appris ailleurs, pour apporter ainsi à notre haut enseignement le précieux renfort d'une doctrine et d'une méthode qui, lorsqu'elles firent leur apparition dans la chaire de grec d'une de nos facultés de province, étaient certainement très supérieures, à la fois pour l'étendue et pour la précision des connaissances, à tout ce que pouvaient offrir aux rares étudiants d'alors les chaires mêmes des grands établissements de Paris. La plupart d'entre vous, mes chers confrères, étaient probablement dans le même cas que moi. J'ai donc pensé que, comme je l'ai fait moi-même, vous prendriez quelque intérêt à connaître les débuts d'une carrière qui a eu son originalité, vous aimeriez à savoir comment l'Allemagne, par sa faute, par la faute de ses lois et de ses mœurs, par celle des préjugés inhumains qui y régnaient encore vers le milieu du dernier siècle, a jeté dans l'exil un jeune homme en qui les plus éminents de ses maîtres devinaient déjà un futur érudit, destiné peut-être à continuer la lignée des illustres hellénistes dont leur pays était justement fier.

Ces temps sont déjà bien loin de nous et peut-être aurais-je été fort embarrassé si je n'avais dû compter, pour présenter sous leur vrai jour les incidents de cette émigration forcée, que sur des souvenirs transmis de bouche en bouche et plus ou moins altérés par les

caprices de la tradition orale. Je n'avais pas la ressource d'interroger les contemporains de celui qui n'était plus. Weil leur avait survécu à tous. Par bonheur, la piété de la famille et la confiance qu'elle m'a témoignée m'ont aidé à combler cette lacune. Notre confrère n'a pas voulu que les siens ignorassent rien d'un passé qui avait eu ses difficultés. Dans sa vieillesse, il avait donc écrit, à leur intention, un récit de sa vie; mais il avait demandé que cette autobiographie ne sortît point du cercle de famille à qui elle était destinée. Par déférence pour ce vœu, on n'a pas cru pouvoir me livrer ces pages; mais on a bien voulu en extraire pour moi quelques notes qui m'en ont donné tout l'essentiel. Pour ce qui est de la correspondance, on se sentait plus libre et on m'a communiqué plusieurs lettres intéressantes qui ont achevé de me faire comprendre quel accueil les premiers travaux du jeune érudit avaient reçu, en Allemagne, auprès des maîtres de la science philologique et, d'autre part, quels patronages empressés, quelles bonnes volontés cordiales et actives ont ouvert et aplani devant lui les voies, alors que, sentant, dans son pays natal, la route fermée à ses plus justes ambitions, il eut pris le parti de venir voir s'il ne lui serait pas possible de trouver, dans la France libérale et hospitalière, la place honorable à laquelle lui donnaient le droit d'aspirer ses études antérieures, son travail et son talent déjà mûr.

Henri Weil appartenait à une famille israélite de Francfort, qui y était fort estimée, bien qu'elle ne fût pas riche. Le chef de cette famille tenait une pension qui recevait des internes et des externes. Cette école ne faisait pas

concurrence au gymnase. Elle y préparait ou bien elle le remplaçait, pour les enfants qui ne devaient point aborder les études latines et grecques. Dans les classes supérieures, c'était le directeur même de l'école qui professait les cours de français, d'histoire et de religion. Très vive et très chaude, sa parole avait une forte action sur ces jeunes esprits et ce qui ajoutait encore au prestige du maître, c'est qu'il maniait la plume avec autant d'aisance et de succès que la parole. Dans des écrits qui avaient été très remarquables, il avait fait appel à l'opinion pour obtenir l'émancipation des Juifs; il avait attaqué, avec beaucoup de verve, les écrivains et les orateurs antisémites.

Henri Weil commença ses études dans la maison paternelle, puis il entra au gymnase *in tertia*. Il y trouva un maître, Schwenk, dont il aimait à rappeler le nom pour l'intérêt qu'il avait pris à ses explications d'Horace et de Sophocle. D'ailleurs il regrettait que, dans cette classe, l'étude des mathématiques ne fût pas poussée au delà des éléments. Dans le gymnase de ce temps-là il n'y avait guère de place que pour la culture classique. C'était à elle que tous les honneurs étaient rendus. Une fois par an, il y avait, à Francfort, une cérémonie qui répondait à nos distributions de prix. Les meilleurs élèves de la *prima* allaient débiter des discours allemands et des discours latins de leur composition dans la grande salle du *Ræmer*, en présence d'un nombreux public et devant les portraits des empereurs allemands qui décoraient les murs de la vaste pièce.

Le jeune homme suivit jusqu'au bout, avec succès, les

cours du gymnase. Il s'était, dès lors, pris d'un goût très vif pour le grec. Ses auteurs favoris étaient Sophocle et ce Démosthène dont il devait, bien des années plus tard, nous donner une si savante édition; mais la philologie ne suffisait pas à satisfaire sa vive curiosité. En troisième, il s'était fort amusé de la géométrie et de l'algèbre. En première, il chercha dans la botanique une distraction du même genre. Il se fit ainsi un herbier où étaient classées plus de mille plantes, toutes cueillies de sa main. Cette chasse aux fleurs n'offrait pas seulement au collégien l'attrait des longues promenades à pied, à travers la campagne. Il y avait encore trouvé un autre avantage. Il y avait appris, disait-il, à bien regarder et à bien voir. Tous ici, nous n'avons connu notre confrère que sur le tard, quand sa vue était déjà très affaiblie et nous avons quelque peine à nous le figurer sous des traits autres que ceux qui nous sont devenus familiers; mais plusieurs des ouvrages de sa jeunesse et de sa maturité impliquent une étude attentive et minutieuse des manuscrits. C'est là un genre de travail auquel il n'aurait pu se livrer s'il n'avait eu alors de très bons yeux, ces yeux dont l'éducation s'était faite sur les pétales, les pistils et les étamines des fleurs champêtres et sylvestres.

Le jeune homme avait trop bien réussi au gymnase pour ne point aller demander à l'Université un complément d'instruction. Il n'avait pas encore seize ans quand il partit pour la ville d'université qui est la plus voisine de Francfort, pour Heidelberg; mais lorsqu'il s'y transporta, il ne savait pas bien encore ce qu'il allait y faire. Son parti n'était pas pris d'une manière ferme. C'est qu'il n'y avait

alors, en Allemagne, que deux carrières libérales dont la porte ne fût pas fermée aux Juifs; celle d'avocat et celle de médecin. Or Weil ne se sentait aucun goût pour ce qu'il appelait volontiers l'avocasserie. Il se résolut à essayer d'abord de la médecine. Il suivait, à Heidelberg, des cours de botanique, de chimie, de physiologie; mais ce qui l'intéressait le plus, c'était les leçons du célèbre anatomiste Tiedemann. L'obligation de disséquer ne lui fut pas pénible. Dans un cadavre, comme dans un texte grec, il ne voyait qu'un sujet d'étude; mais alors même, parmi ces travaux qui étaient si nouveaux pour lui, il n'avait pas perdu le goût de la littérature. Très souvent, de grand matin, avant que s'ouvrirent les salles de cours, il montait au château pour aller s'asseoir sur l'esplanade et y lire le *Faust* de Goethe.

Ce fut ainsi qu'il passa, dans cette aimable ville, tout son premier semestre de vie universitaire; mais sa famille et ses amis ne cessaient pas d'insister auprès de lui sur la longueur des études médicales et sur les incertitudes d'une carrière pour laquelle aucun appui ne lui était assuré. On lui conseillait de se préparer plutôt à reprendre un jour la pension de son père dont il pourrait augmenter l'importance. Au bout du semestre, il se décida donc à changer son fusil d'épaule. Il partit pour Bonn et s'y fit inscrire comme étudiant en philologie.

De tous les savants maîtres qu'il trouva dans cette ville, celui dont les leçons le frappèrent le plus, ce fut l'illustre Welcker. Son cours de mythologie fut pour l'étudiant une vraie révélation, celle de tout un monde de pensées dont, jusqu'alors, il n'avait pas eu le soupçon.

Personne, selon Weil, n'a eu, au même degré que Welcker, le sentiment et comme l'intuition de la haute antiquité. C'était aussi avec une vive curiosité que Weil suivait les leçons que Welcker donnait sur l'histoire de l'art grec; mais il ne pouvait s'empêcher de les trouver un peu confuses, malgré l'admiration que lui inspirait le professeur. C'est que Welcker ne disposait point d'une galerie de moulages et, sans cette aide, sans un constant appel à des monuments mis sous les yeux des auditeurs, un cours d'histoire de l'art, quelque talent qu'y apporte le maître, ne laissera jamais dans l'esprit de ceux qui l'écoutent que des idées bien vagues. On ne peut, par des mots, représenter des formes, définir et distinguer des styles.

Ce fut seulement après la mort de Welcker que l'Université de Bonn mit un musée de plâtres aux ordres de son professeur d'archéologie. Si Welcker avait disposé de cet appareil, si, avec sa science et son goût, il avait pu exercer ses élèves à comparer entre elles les œuvres les plus mémorables de la plastique grecque, peut-être aurait-il tourné vers ces études l'esprit du jeune homme et l'y aurait-il attaché pour la vie. Peut-être aurait-ce été comme archéologue et comme historien de l'art que Weil aurait pris rang dans le monde savant; mais, dans les conditions où il était donné, cet enseignement tout livresque ne pouvait avoir qu'une assez faible prise sur une intelligence qui était déjà engagée dans une autre voie. Il avait pourtant laissé sa trace chez le philologue que fut Weil. Il l'avait rendu sensible aux jouissances que tire de la contemplation des chefs-d'œuvre de la plastique un esprit

chez qui a été éveillé le sens de la forme. Tant qu'il eut des yeux, notre confrère se plaisait fort à visiter les musées. Il aimait à y conduire ses filles et à leur signaler les toiles et les marbres qui méritaient le mieux d'être regardés.

Si, malgré ce qu'elles avaient d'un peu sommaire, ces notions d'archéologie ne furent pas inutiles à Weil, c'était surtout un autre profit que celui-ci avait tiré des leçons du grand érudit. A l'école de Welcker, il avait appris à interpréter ces vieux mythes que l'imagination des Grecs a diversifiés en mille manières, mais à la forme et à la signification première desquels doit toujours savoir remonter quiconque fait profession d'étudier et d'expliquer la poésie grecque.

L'éducation du jeune helléniste était ainsi bien commencée. Au bout d'un an, ce fut à Berlin qu'elle alla s'achever. Il mit trois jours et trois nuits à se rendre en diligence de Francfort à Berlin; mais il se trouva amplement payé de sa fatigue par les ressources que lui offrait cette université. Il y avait là, dans ce que nous appelions la faculté des lettres, plusieurs professeurs dont la réputation attirait, dans la grande ville qui n'était encore que la capitale de la Prusse, tout un peuple d'étudiants. C'étaient l'hégélien Gans, orateur éloquent et spirituel, le célèbre historien Ranke, puis, pour les futurs philologues, Franz Bopp et Auguste Boeckh. Bopp enseignait le sanscrit et cette science de la grammaire comparée dont il était, à vrai dire, le fondateur. Malgré l'attrait qu'aurait eu pour lui cette étude nouvelle, Weil, après réflexion, crut sage de renoncer à suivre les cours de

Bopp. Il craignait de se disperser. C'est qu'il avait été d'emblée pris tout entier et comme conquis par l'enseignement de Boeckh. Ce qui l'avait charmé tout d'abord c'était l'admirable clarté de la parole du maître, soit que celui-ci exposât la méthode et le système de la philologie, telle qu'il la comprenait, soit qu'il étudiât les institutions des cités de la Grèce, soit qu'il expliquât un dialogue de Platon. Weil entra donc dans le *séminaire* de Boeckh, où, de jour en jour, il apprécia davantage la supériorité de cette puissante intelligence. Avec sa force prodigieuse de travail, Boeckh avait tout appris de l'antiquité grecque. Il en savait tout; mais ces études diverses, ces recherches spéciales dont chacune paraissait à d'autres savants se suffire à elle-même et mériter d'occuper, à elle seule, toute une existence, il les faisait toutes converger vers un but suprême qu'il ne perdait jamais de vue. Chacune d'elles n'était pour lui qu'un moyen, le moyen de saisir et de fixer quelques-uns des traits dont le rapprochement donnerait une image d'ensemble, celle de la vie publique et privée des sociétés grecques. C'était avec cette préoccupation qu'il lisait et qu'il enseignait à lire les auteurs classiques; mais, des questions qu'il se posait à ce propos, combien il en était que laissait sans réponse le dépouillement même le plus complet et le plus méthodique de toute la littérature ancienne! Pour suppléer à l'insuffisance de la tradition littéraire, il eut la pensée et le courage d'entreprendre, avec le concours de l'Académie de Berlin, la publication du *Corpus inscriptionum græcarum* et, bientôt après, pour montrer quel parti l'histoire était appelée à tirer des documents épigraphiques,

il écrivait le beau livre qui a été traduit en français sous ce titre : *L'Économie politique des Athéniens*.

Dans les cours qu'il suivait assidûment et surtout dans les travaux du séminaire de philologie, le jeune homme était séduit par l'intérêt des recherches auxquelles prélu-
dait alors son maître et celui-ci se plaisait à honorer de ses entretiens un élève dont le zèle le touchait. Weil ne songeait donc qu'à prolonger le plus possible ce séjour à Berlin dont il parlait, dans sa vieillesse, comme de l'un des plus heureux moments de sa vie, quand un incident imprévu vint déranger tous ses projets. En 1837, le duc de Cumberland, devenu roi de Hanovre, abolit d'un trait de plume la constitution du royaume, puis, bientôt après, destitua brutalement sept professeurs de son université de Göttingue qui avaient protesté contre ce coup d'État. L'émotion fut grande dans toutes les universités allemandes. A Berlin, le professeur Gans fit publiquement l'éloge des protestataires. Avec l'autorisation de la police, les étudiants allaient donner à leur maître une sérénade aux flambeaux. Par malheur, aux cris de : *Hoch lebe Gans*, « vive Gans », vint se mêler un cri isolé : *Pereat!* nous dirions : *A bas!* qui s'adressait au chef de la police, dont la demeure touchait à celle de Gans. Une instruction fut ouverte à la suite de laquelle Weil, qui n'était pour rien dans ce cri séditieux, reçut du conseil académique, avec plusieurs autres étudiants, un sévère avertissement. C'était ce que l'on appelait le *consilium abeundi*, une invitation à s'en aller. Atterré, il n'essaya point de faire reviser la sentence, ce qui eût peut-être été possible, et il partit pour Francfort; mais, quand il y fut arrivé, son père voulut

qu'il retournât à Berlin, pour que l'on ne crût pas qu'il en avait été chassé. Il reparut donc à Berlin, où ses maîtres, satisfaits de le voir revenir, lui facilitèrent une nouvelle immatriculation; mais il avait compté sans les rancunes de la police, à laquelle l'avait rendu tout particulièrement suspect sa qualité d'Israélite. Le ministre de l'Intérieur, Rochow, lui signifia un arrêté d'expulsion, auquel il dut obéir sur l'heure. S'il avait tardé, il aurait eu affaire à la force publique.

Pour terminer ses études, il lui fallut donc se transporter encore dans une autre université. Ce fut Leipzig qu'il choisit. Il y était attiré par la renommée du célèbre helléniste Gottfried Hermann. Les cours de Gottfried Hermann intéressèrent l'étudiant; mais celui-ci ne voua point à ce nouveau maître les sentiments de vive sympathie que la personne même de Boeckh lui avait tout d'abord inspirés. Le caractère de l'homme, chez Hermann, n'appelait point la confiance et l'affection, Hermann était dominateur et hautain; il tenait à distance ses collègues et ses élèves. Placé à la tête de l'enseignement dans le royaume de Saxe, il exerçait ses fonctions en dictateur. Il faisait tout ployer sous une main de fer. Il affectait des goûts qui n'étaient pas ceux de la plupart des universitaires. C'était ainsi que, quoique déjà avancé en âge, il faisait presque chaque jour de longues promenades à cheval. Souvent il entraît botté et éperonné dans la salle de cours; mais ce qui, surtout, concourut à mettre Weil en garde contre le prestige de la brillante et subtile érudition d'Hermann, ce fut la vive impression qu'il eut tout d'abord de la différence ou, pour mieux dire, de l'irréductible oppo-

sition des deux méthodes et des deux doctrines dont Hermann et Boeckh étaient alors les représentants les plus autorisés.

Hermann était et voulait rester étranger à cette large conception historique de l'antiquité qui était sans cesse présente à la pensée de Boeckh et de son génial ami Karl Ottfried Muller. Tout ce qu'il avait de science et d'esprit, il l'appliquait à la critique des textes; il l'employait à discuter les leçons des manuscrits, à tâcher d'en combler les lacunes et d'en corriger les fautes par d'ingénieuses conjectures. Boeckh était loin de considérer ce travail comme inutile et il rendait un juste hommage à ceux qui, comme Hermann, y excellaient. Comme éditeur de textes, Boeckh avait fait ses preuves par son édition de Pindare. Il les fit mieux encore par les soins qu'il donna, lors de la publication du *Corpus*, à l'établissement du texte de tant d'inscriptions qui avaient été si souvent mal transcrites et où manquaient partout des mots et des phrases entières; mais ce qu'il avait peine à comprendre, c'était qu'un esprit de haute valeur se cantonnât dans cette étude sans essayer jamais de mettre à profit les résultats ainsi obtenus pour renouveler, en l'éclairant d'un meilleur jour, l'un des aspects sous lesquels s'offre à notre curiosité ce monde grec dont rien ne saurait nous être indifférent. De l'une à l'autre des deux tendances, le désaccord était trop marqué pour ne pas donner lieu à quelques polémiques entre les deux chefs d'école. Ceux-ci commencèrent par se combattre à armes courtoises; puis quelque aigreur finit par se mêler au débat.

Tout en admirant la virtuosité d'Hermann, Weil était

resté, de cœur et de pensée, sous l'influence du maître de Berlin. Lui qui devait plus tard se signaler, surtout comme éditeur d'Eschyle, par les libertés qu'il prendrait avec les leçons des manuscrits, il se tenait sur la réserve, au temps où il suivait les cours d'Hermann. Les corrections et les conjectures que celui-ci proposait à ses auditeurs lui faisaient un peu l'effet de jeux d'esprit et d'amusements frivoles. Tout mal disposé qu'il fût ainsi pour le rival et le contradicteur du maître auquel il était attaché, il ne put manquer de tirer plus de profit qu'il ne croyait alors de l'enseignement d'un helléniste aussi savant que l'était Hermann.

A la fin de son année de Leipzig, Weil fut reçu, *summa cum laude*, docteur en philosophie, comme on dit là-bas; docteur ès lettres, comme nous dirions. Ainsi s'achevait sa vie d'étudiant. Celle-ci n'avait pas laissé d'être troublée par de pénibles incidents, dont la portée fut sans doute aggravée par sa condition d'Israélite. Nous tous qui avons connu ce doux vieillard, nous avons de la peine à nous figurer que, dans sa jeunesse, il ait risqué d'être, comme un malfaiteur, reconduit à la frontière par les gendarmes.

Malgré ces contretemps, Weil emportait des trois universités qu'il avait fréquentées une forte éducation d'helléniste, que plusieurs savants de premier ordre, Welcker, Boeckh et Hermann avaient concouru à lui donner; mais, de tous ces maîtres, celui qui avait mis sur son esprit la plus forte marque et dont il se réclamait le plus volontiers, c'était Boeckh. Weil a toujours gardé, suspendu au mur de sa chambre, un grand portrait de Boeckh, cadeau du maître. Au-dessous de l'image, celui-ci avait inscrit un

vers de Ménandre, qui témoignait de l'affection qu'il portait à son élève (1). La variété même des travaux de Weil suffirait d'ailleurs à montrer que c'est à la tradition de l'école de Boeckh qu'il a toujours prétendu se rattacher.

Tenu en grande estime par tous les professeurs dont il avait suivi les cours, muni de son diplôme universitaire, Weil n'en était pas beaucoup plus avancé. Si, par le succès de ses études, il semblait désigné pour le professorat, sa qualité d'Israélite lui interdisait d'y songer. Aucune université allemande ne l'aurait admis dans le corps de ses maîtres. Il rentra donc à Francfort sans que parût alors s'offrir à lui une autre perspective que celle d'aider d'abord son père dans la gestion de son pensionnat, puis de lui succéder comme directeur d'une maison où l'on n'enseignait ni le grec ni le latin. C'était là un bien modeste avenir pour un jeune homme qui comptait déjà comme helléniste, qui, dès lors, collaborait à l'une des revues savantes de l'Allemagne en lui fournissant une étude sur l'historien Thucydide. Il accepta pourtant, au moins à titre provisoire, cette destinée; mais, avant de se mettre à la tâche, il voulut élargir son horizon. Il alla passer à Paris quelques mois d'hiver, auxquels il trouva beaucoup d'agrément. Il en revint par Lyon, Genève et le Valais. Ce fut peut-être à ce moment que germa dans son esprit la pensée d'aller un jour chercher à l'étranger la situation honorable qu'il n'avait pas l'espoir de trouver en Allemagne.

En attendant que l'heure fût venue de prendre ce parti, le jeune docteur se fit un devoir d'aider son père

(1) Καλὸν τὸ θεσάυρισμα κειμένη χάρις.

du mieux qu'il pourrait. Il se chargea d'enseigner aux élèves du pensionnat l'histoire générale ainsi que les éléments de l'anthropologie, science de création toute récente qui était alors très à la mode. Son enseignement était très goûté. Ce qui achevait d'ailleurs de rendre le maître cher à ses élèves, c'est qu'il aimait à les emmener faire avec lui des excursions dans le Taunus, dont il connaissait tous les chemins pour les avoir parcourus avec ses camarades quand il était au gymnase. Pendant ces promenades, il faisait mille contes à ces enfants qui se pressaient autour de lui. C'étaient des récits tirés de l'histoire ; c'étaient des aventures merveilleuses qu'il inventait au gré de sa fantaisie. Il a toujours aimé à conter. Plus tard, ce fut pour ses enfants et ses petits-enfants que son imagination se mit ainsi en frais, soit qu'il les prit sur ses genoux et les tint suspendus à ses lèvres, soit que quelque belle légende grecque lui servît à tromper la fatigue d'une longue course.

La vie s'écoulait ainsi assez douce dans la maison paternelle ; mais, pour le philologue qui avait bu avec délices aux sources de la poésie, c'était une vive privation que de ne pouvoir en ménager l'accès aux jeunes gens confiés à ses soins. L'idée lui vint donc de chercher à donner tout au moins quelque avant-goût de cette beauté des lettres grecques à ceux auxquels était refusé le privilège d'aller tremper leurs lèvres aux fontaines sacrées. Pour rendre ce service à ces déshérités, il entreprit de leur faire connaître, par de fidèles traductions qui seraient accompagnées de courtes notices, les chefs-d'œuvre de cette littérature. Le livre avait pour titre : *L'antiquité*

classique pour la jeunesse allemande (1). Quelques morceaux de poésie, entre autres un chœur d'*Œdipe à Colone*, y étaient traduits en vers, en vers dont l'élégance et la précision furent goûtées. L'ouvrage eut beaucoup de succès. C'est ce dont témoigne une lettre très flatteuse d'Alexandre de Humboldt, datée de 1843, que Weil avait gardée comme un précieux encouragement donné jadis à un débutant par un homme qui, en France aussi bien qu'en Allemagne, occupait une situation hors pair par la réputation mondiale dont il jouissait (2).

Ce livre, le premier que notre confrère ait publié, répondait à un désir que l'on a éprouvé en France, dans ces dernières années, depuis que s'y est développé l'enseignement des jeunes filles et, pour les jeunes gens, celui que l'on a appelé l'enseignement moderne. Plusieurs recueils, habilement composés, ont eu pour objet de satisfaire ce besoin. Je pourrais citer tel de nos confrères qui, grâce à la délicatesse de son goût, a su donner, à ceux mêmes qui n'entendent pas le grec, l'impression très sincère et très vive de l'originalité des épopées homériques (3).

III

Pour choisir les morceaux dont il présentait la traduction, Weil avait dû relire tous ses auteurs et la prépara-

(1) *Das classische Alterthum fuer die deutsche Jugend.*

(2) Voir cette lettre à l'Appendice.

(3) *L'Homère* de M. Maurice Croiset a paru en 1896, dans la collection des *Pages choisies des grands écrivains* que publie la librairie Colin (in-12).

tion d'un travail de ce genre n'avait pu que réveiller chez lui le regret de se voir condamné à n'appartenir pas tout entier aux études qui lui étaient chères. Après mûre réflexion, il se décida donc à s'expatrier, à aller chercher fortune en France, dans un pays où ni les lois ni les mœurs ne faisaient porter aux hommes de mérite la peine de leur hérédité. Il partit pour Paris, avec des lettres pressantes de ses anciens maîtres et il y trouva le meilleur accueil. Au bout de peu de temps, il entretenait des relations amicales avec MM. d'Eichthal, Saint-Marc Girardin, Letronne, Leclerc, Patin et Guigniaut. Ce dernier surtout lui avait ouvert sa maison et le traitait avec une véritable affection (1).

Plusieurs de ces personnages occupaient une haute situation dans l'Université de France. Ils s'entremirent pour que Weil fût dispensé de subir l'épreuve de la licence ès lettres. On considéra comme équivalent au diplôme de licencié son titre de docteur obtenu à Leipzig. Dès lors, il ne lui restait plus, pour pouvoir aspirer à une chaire dans l'enseignement supérieur, qu'à soutenir deux thèses de doctorat. Les sujets qu'il présentait étaient des mieux choisis. Sa thèse française avait pour titre : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, et sa thèse latine était intitulée : *De tragædiarum græcarum cum rebus publicis conjunctione*.

Ces deux mémoires n'étaient pas des improvisations de circonstance. Lorsque le jeune homme étudiait avec

(1) Une lettre de Saint-Marc Girardin, reproduite en appendice, atteste le sérieux intérêt que témoignèrent tout d'abord à Weil les protecteurs qu'il trouva en France.

Boeckh les poètes attiques du V^e siècle, son attention avait été appelée sur le caractère très particulier d'œuvres dramatiques qui, au lieu d'être destinées, comme nos pièces modernes, à distraire, pendant une heure ou deux, quelques privilégiés, s'adressaient, sous les auspices des magistrats, au peuple tout entier, rassemblé dans le théâtre pour honorer un des grands dieux de la cité. Investi de ce rôle et mis en présence d'un tel auditoire, le poète ne pouvait pas ne point saisir l'occasion qui s'offrait à lui de faire appel au sentiment patriotique. Parfois, comme dans les *Perses* d'Eschyle, c'était les dangers récemment courus et l'éclatant triomphe qu'il remettait sous les yeux de ses concitoyens. D'autres fois, comme Sophocle dans l'*Œdipe à Colone* et Euripide dans l'*Ion*, c'était en évoquant le souvenir des vieux mythes qu'il exaltait l'orgueil national. Dans les exploits des antiques héros, fondateurs et patrons de la cité, il trouvait des raisons d'espérer et de reprendre confiance, alors même que les temps étaient difficiles et que plus d'une appréhension troublait les âmes. Tous les grands événements, heureux ou malheureux, où se trouvait engagée la fortune d'Athènes, avaient ainsi leur écho dans les fictions des tragiques et, là même où celles-ci semblaient le moins se prêter à l'allusion, dans ces chants du chœur où, par des voies détournées, le poète pouvait toujours revenir à ce thème de l'éloge d'Athènes qu'il ne perdait jamais de vue. Ce qu'il s'agissait de déterminer, c'était dans quel esprit et avec quel accent la tragédie, au cours du V^e siècle, par l'organe de ses plus illustres représentants et de leurs émules que nous connaissons moins, s'était associée aux

joies et aux émotions de la cité, avait prêté son concours ou l'avait refusé aux partis et aux hommes qui se sont alors succédé dans la direction des affaires d'Athènes. Cette politique, Weil l'avait étudiée dans cette histoire de Thucydide qui lui avait fourni la matière de son premier essai ; il était donc bien préparé à la tâche qu'il entreprenait.

Quant à l'autre mémoire, il était déjà sur chantier, quand Weil résolut de l'utiliser pour obtenir le titre qu'il ambitionnait. Au cours de ses lectures et particulièrement lorsqu'il travaillait à traduire, sans en laisser perdre toute la saveur, les pages des auteurs grecs et latins qu'il voulait faire goûter à la jeunesse allemande, Weil avait commencé de réfléchir à la question de l'ordre suivant lequel les mots se disposent dans les langues anciennes, d'une part, et, de l'autre, dans les langues modernes, telles que l'allemand et le français. Il ne s'en était pas tenu à constater des différences ou plutôt un contraste qui frappent à première vue ; il s'était appliqué à saisir les raisons de ces différences et à en définir les effets. Par de nombreux exemples, recueillis et classés avec soin, il avait cherché à expliquer comment, dans les langues anciennes, grâce à la liberté de construction dont elles jouissent, c'est le mouvement même de la pensée et du sentiment qui décident de la place que devra occuper, dans la phrase, chacun des mots qui la composent. Dans les langues modernes, au contraire, c'est la syntaxe, une syntaxe rigoureuse, qui indique ou, pour mieux dire, qui impose au mot le poste qu'il doit aller prendre ; il y a là une sorte de consigne militaire. Cette opposition des

méthodes, on en a la notion, pour peu que l'on ait pratiqué les idiomes classiques; mais ce qui fait l'intérêt et l'originalité du mémoire de Weil, c'est la comparaison minutieuse qu'il institue; c'est la finesse des analyses par lesquelles il montre quel usage un Démosthène ou un Cicéron a fait des franchises qui lui étaient concédées, puis aussi comment, par un effort heureux, un Bossuet ou un La Bruyère réussissent, dans une certaine mesure, à briser le moule d'une syntaxe toute logique, avec laquelle il ne semble point y avoir d'accommodements possibles.

Pour mettre son travail au point, Weil n'avait guère eu qu'à remanier ses notes, qu'à tirer du français les exemples qu'il avait sans doute d'abord empruntés à l'allemand. Quoiqu'il eût, dès lors, pris déjà l'habitude d'écrire le français, sur le conseil de M. Guigniaut, il accepta de faire revoir son manuscrit par un ancien élève de l'École normale, Charles Benoit, le futur doyen de la faculté des lettres de Nancy. Peut-être, en acceptant ce concours, fit-il preuve d'une modestie exagérée. J'ai lu jadis les mémoires que Benoit, pendant son séjour à l'École d'Athènes, adressait à notre Académie. Il n'y a aucun rapport entre sa phraséologie souvent emphatique et la langue très précise et très saine qui est celle de Weil dans sa thèse. Cette langue a même du trait. L'auteur, pour mettre en relief son idée, se permet quelquefois des comparaisons dont il emprunte les termes au monde de la matière; mais il ne s'y attarde pas. L'image est vive, elle laisse une impression très nette.

Les deux thèses furent accueillies avec beaucoup d'éloges par la faculté des lettres de Paris, qui avait

alors pour doyen Victor Leclerc. Saint-Marc Girardin, pour faire valoir la thèse latine, lut à haute voix une page de cette thèse au public qui se pressait dans la petite et triste salle de l'ancienne Sorbonne où se tenaient alors les séances du doctorat. La thèse française ne fut pas moins goûtée. Weil fut proclamé docteur à l'unanimité, comme on disait alors, et plusieurs des juges invitèrent le nouveau docteur à aller les voir chez eux. Ce qui confirme d'ailleurs le jugement très favorable que la faculté avait porté sur ce travail, c'est la durée même du succès qu'il a obtenu. Cette thèse, ce qui n'est pas commun, a eu trois éditions. En 1887, elle fut traduite en anglais par un Américain. Pressé de la mettre à la portée des lecteurs anglo-saxons, celui-ci n'avait même pas pris la peine de demander à l'auteur la permission de se faire son interprète.

De tous les encouragements que Weil reçut à cette occasion, aucun ne dut lui être plus sensible qu'une lettre de son maître Boeckh. Cette lettre, datée de 1845, mérite d'être traduite et recueillie. Elle atteste à la fois la largeur d'esprit du grand philologue et le cas qu'il faisait de son ancien élève, qu'il sentait devenir un maître :

« Merci de votre envoi, mon cher ami. Votre thèse française est un modèle d'exposition claire et élégante. Votre thèse latine a les mêmes qualités de clarté. Toutes deux sont également pleines d'érudition et d'esprit.

« Je suis douloureusement honteux quand je compare à vos écrits ceux qui paraissent sur les mêmes sujets dans notre patrie réputée intelligente. Ils se signalent de la manière la plus rebutante par la confusion et l'obscu-

rité de la pensée, le manque absolu de méthode, l'enflure et la gaucherie du langage. Si vous étiez resté en Allemagne, vos œuvres, je n'en doute pas, eussent gardé tous les mérites qui les distinguent; mais l'emploi du français me semble avoir été d'un grand avantage pour votre thèse sur l'*Ordre des mots*. Combien il est regrettable qu'un pouvoir privé de raison vous ait chassé de notre pays! C'est en France maintenant que l'hellénisme va se développer. L'entreprise de Didot prouve que nos études y deviennent florissantes... »

Il y avait alors très peu de docteurs ès lettres, surtout de docteurs reçus dans les conditions où Weil avait su se placer. On ne s'étonna donc pas de voir Weil, après sa soutenance, solliciter la faveur d'être attaché à une faculté. Sa demande fut chaudement recommandée au ministre par plusieurs des membres de son jury, ainsi que par Letronne, auquel donnait beaucoup d'autorité le titre d'inspecteur général de l'Instruction publique qui s'ajoutait à sa réputation de savant; mais les chaires étaient alors en très petit nombre et, par suite, les vacances étaient rares. En attendant qu'il s'en produisît une, Weil, pour se conformer à la loi qui exigeait des candidats à l'enseignement supérieur un stage dans l'enseignement secondaire, fit pendant quelques mois des conférences dans deux pensionnats, dont les élèves suivaient les cours de l'un des collèges royaux de Paris.

A la rentrée de 1846, M. de Salvandy envoya Weil à Strasbourg comme suppléant du professeur de littérature latine. Il s'y plut beaucoup. Il n'avait pas tardé à se

créer d'excellentes relations dans le monde universitaire. Au premier rang de ces amis français de la première heure, dont il avait gardé un très cher souvenir, figurait un homme que plusieurs d'entre nous ont connu et beaucoup aimé, Constant Martha, notre confrère de l'Académie des Sciences morales. Martha était alors professeur au collège royal de Strasbourg. Ces deux amateurs passionnés de l'antiquité avaient autant de délicatesse dans la conscience que de finesse dans le goût; ils étaient faits pour s'entendre. Martha était Alsacien. Il adorait son Alsace. Il en fit les honneurs au nouveau venu, de la montagne à la plaine, de Sainte-Odile à Thann, avec le concours d'autres Alsaciens instruits des choses de leur pays, Victor et Ignace Chauffour, de Colmar, un jeune professeur de droit et un avocat en renom.

Après la révolution de Février 1848, M. Delcasso, titulaire de la chaire où Weil le suppléait, reprit son cours. Weil dut donc repartir pour Paris; mais à Strasbourg, ses services avaient été trop appréciés par ses collègues et par les étudiants pour que, dès lors, sa place ne fût pas marquée dans notre enseignement supérieur. En attendant qu'une vacance s'y produisît, il profita de ses loisirs forcés pour prendre un nouveau titre qui lui donnait plus de droits encore au poste qu'il sollicitait.

Il y avait alors, pour les facultés des lettres, un concours d'agrégation, analogue à celui qui subsiste aujourd'hui pour les facultés de droit et de médecine. Le cinquième de ces concours, qui fut d'ailleurs le dernier, s'ouvrait à l'automne de 1848. Pour s'y faire inscrire,

il fallait être citoyen français. Or, le décret qui conférait à Weil cette qualité venait d'être signé par Cavaignac, alors chef du pouvoir exécutif. Weil put donc figurer parmi les cinq ou six candidats qui se présentèrent devant le jury que présidait le doyen Victor Leclerc. Les compositions écrites et les explications de textes n'étaient point pour l'embarrasser ; mais ce qui ne laissait pas de l'effrayer un peu, c'était les plus importantes des épreuves orales, deux leçons à faire, l'une avec une préparation de vingt-quatre heures et l'autre après une heure de méditation. Depuis deux ans qu'il enseignait, il avait pris l'habitude de la parole française ; mais il ne pouvait vraiment pas espérer l'avoir aussi facile et aussi brillante que tel de ses concurrents, né peut-être sur les bords de la Garonne. Il se défiait aussi de cet accent étranger qu'il ne devait jamais perdre tout à fait, malgré son long séjour en France. Ce qui le sauva, ce fut l'effort qu'il fit pour se rendre un compte très exact de ce qu'il avait à dire. La pensée fut nette et les mots la suivirent.

Weil obtint ainsi un succès inattendu, dont s'amusa fort le public qui assistait aux épreuves. Un des juges du concours était M. Alexandre, l'auteur du dictionnaire grec-français dont nous avons tous tourné bien souvent les feuillets. A chaque leçon, quelques minutes après que le candidat avait pris la parole, Alexandre fermait les yeux, se renversait la tête en arrière, s'endormait et allait parfois jusqu'à un léger ronflement. Or, à la surprise générale, ce fut les yeux grands ouverts qu'il écouta, avec une attention soutenue, les leçons de Weil. C'était un triomphe. Dès lors, la partie était gagnée. Pour mieux

témoigner du plaisir que le jury prenait à entendre Weil, le président lui demanda de faire, hors programme, une leçon sur la littérature allemande. Weil parla de Herder et de Lessing. Le doyen, dans le rapport qu'il adressa au ministre, ne se contenta pas de proposer que le titre d'agrégé des facultés fût conféré à Weil. Il tint à dire que le concours avait dû, dans une large mesure, l'intérêt qu'il avait présenté à la part qu'y avait prise un savant distingué, élève des Universités allemandes. Avec notre regretté confrère a disparu le dernier survivant de ces concours, que l'on a eu grande raison de laisser, depuis 1848, tomber en désuétude.

A la rentrée, Weil fut envoyé à Besançon, comme suppléant du professeur de littérature grecque et latine. Dans une faculté où, comme dans celle-ci, il n'y avait, en tout, que cinq chaires magistrales, un maître unique était obligé de parcourir et de cultiver, à lui seul, tout le terrain que se partagent aujourd'hui, dans les moins importantes même de nos universités, deux professeurs, souvent aidés par plusieurs auxiliaires. Le titulaire ne tarda pas à mourir. Weil fut aussitôt chargé du cours. Au bout de dix-huit mois, la chaire était déclarée vacante et, sur la présentation de ses collègues, Weil y était nommé. Le parti un peu aventureux qu'il avait pris de s'expatrier se trouvait ainsi justifié. En Allemagne, Weil n'aurait même pas pu, vers le milieu du dernier siècle, être professeur dans un gymnase. En France, au contraire, malgré l'embaras qu'un étranger éprouve toujours, au premier abord, quand il est mis en demeure de s'adapter à des cadres faits pour une civilisation qui n'est pas tout à fait

la sienne, il était arrivé, très vite, à une situation qui, sans être encore très brillante, répondait à tous ses désirs. Elle lui permettait de fonder une famille et de tenir son rang dans la ville où l'avait conduit le choix du ministre, d'y donner sa mesure comme maître de la jeunesse. Elle lui assurait en même temps des loisirs qu'il pouvait employer à établir sa renommée d'érudit par des travaux qui trouvaient en Allemagne et en France le meilleur accueil.

La reconnaissance qu'il devait à la France pour le service qu'elle lui avait ainsi rendu, Weil n'a jamais cessé de la manifester hautement, par ses actions comme par ses paroles. Il n'a point agi comme d'autres qui, tout en tirant un bon parti de l'hospitalité que la France leur avait libéralement accordée, laissaient parfois percer le secret mépris que leur inspirait ce que l'on appelle notre frivolité. Il ne s'est pas contenté de remplir, avec une scrupuleuse exactitude, même dans des circonstances assez délicates, tous ses devoirs de citoyen français. Il a, de plus, saisi toutes les occasions qui s'offraient à lui de montrer quelle différence il faisait entre le pays qui lui avait si largement ouvert la voie et celui qui l'avait en quelque sorte rejeté de son sein. Il y a quelque quinze ou vingt ans, Weil dînait avec Mommsen chez un de nos confrères. Au cours du repas, Mommsen dit à Weil : « Pourquoi, mon cher monsieur Weil, nous avez-vous quittés? » Avec son ton ironique et tranchant, Mommsen avait l'air de dire : « La place d'un homme de votre valeur était en Allemagne. C'est là que votre mérite aurait été apprécié à son juste prix. » « Pourquoi je suis

parti de chez vous? répondit très haut Weil. C'est fort simple; c'est parce que vous m'avez chassé, en qualité de Juif. »

IV

Dans cette faculté de Besançon où, comme c'était alors le cas pour presque toutes les facultés des lettres, il ne se faisait guère de travail utile, Weil, grâce à la supériorité de sa science et au goût très marqué qu'il avait pour l'action et pour la propagande, se créa bien vite un rôle à part, que ne songeait à lui disputer aucun de ses collègues, tous un peu endormis dans leur routine. Comme eux, selon le rite, pour amuser les oisifs de la ville, il faisait des cours publics, auxquels il trouvait l'avantage de s'exercer à parler d'abondance; mais c'était à une autre tâche qu'il se dévouait tout entier. De son fait, la faculté de Besançon eut, pendant une vingtaine d'années, ce que ne possédait alors, si je ne me trompe, aucune faculté de province, un vrai public d'étudiants en lettres. Ces étudiants, il les réunissait par petits groupes, pour appliquer avec eux cette méthode du travail en commun, dirigé par le maître, qui, alors, n'était guère pratiquée, en France, ailleurs que dans les conférences de l'École normale. Dans ce *séminaire*, comme on aurait dit en Allemagne, des vocations s'éveillaient. Si les plus modestes de ces étudiants se contentaient de préparer la licence, qui leur ouvrait l'accès d'une chaire de collègue, les plus ambitieux aspiraient à l'École normale. Ils y arrivaient parfois d'emblée, sans avoir à passer par les rhétoriques

des lycées de Paris. L'enseignement de Weil a valu à l'École plus d'une recrue qui lui a fait grand honneur. Il me suffira de citer les noms de Tournier, dont Weil devait être plus tard le collègue à l'École, de Vernier, qui occupe maintenant, à la faculté de Besançon, la chaire de son ancien maître, puis ceux de Perraud et de Courbaud, qui furent d'excellents professeurs de lycée.

A force de zèle et de bonté, Weil trouva moyen d'agir même à distance, d'aider à se débrouiller et à s'instruire des jeunes gens que les conditions de leur vie privaient du bénéfice d'assister aux leçons du professeur. C'étaient des maîtres d'étude ou des régents des collèges de la Comté, qui ne pouvaient se rendre à Besançon que de loin en loin, par la patache. Quand ils venaient frapper à la porte de Weil, il leur accordait de longs entretiens particuliers et, dans l'intervalle de ces entrevues, il corrigeait, par correspondance, leurs compositions grecques et latines. Tout cela, depuis lors, a été imité, un peu partout, et réglementé par nombre d'arrêtés et de circulaires. Mais c'était alors une grande nouveauté. Grâce à l'esprit d'initiative d'un seul homme et aux qualités qu'il rencontrait dans le milieu où cette initiative s'exerçait, milieu où sont héréditaires des habitudes laborieuses et l'énergie soutenue de l'effort, la faculté de Besançon, une de celles qui, vu la faiblesse numérique de leur personnel, pouvaient sembler le moins prédestinées à donner l'exemple et à prendre la tête du mouvement, se trouvait, bien avant 1870, avoir réalisé sans bruit une partie des améliorations et des réformes qui, dans les dernières années du siècle, devaient aboutir à la fondation des universités régionales.

De la bouche d'un de ceux qui avaient été parmi les premiers élèves bisontins de Weil, j'ai recueilli le souvenir très présent de l'impression que le maître avait produite sur les jeunes gens qui se pressèrent autour de sa chaire, quand il leur apparut comme le représentant et le messager d'une science plus profonde et plus féconde que celle qui jusqu'alors ne les avait que médiocrement intéressés, comme le révélateur de méthodes qui les conduiraient à mieux comprendre et à mieux goûter la beauté des lettres antiques. L'aspect même du maître et sa physionomie ne laissaient pas d'ajouter au prestige qui s'attachait à sa personne. Nous tous, mes chers confrères, nous n'avons connu Weil que déjà courbé, déjà fatigué par l'âge; mais, au dire de ses élèves d'autrefois, pendant les premières années de son séjour en France, svelte et grand, il était vraiment beau. Les longues boucles blondes d'une épaisse chevelure encadraient un visage mobile et fin, où brillait la lumière d'yeux très clairs.

Pendant que Weil exerçait ainsi, avec une autorité qui ne cessait pas de s'accroître, cette sorte d'apostolat de la philologie, la guerre de 1870 vint à éclater. Après nos premiers revers, quand nos provinces de l'Est furent envahies par les armées allemandes, il mit sa femme et ses enfants en sûreté à Pontarlier, puis il revint se renfermer dans Besançon, ville forte, où les approches de l'ennemi rendaient déjà la vie très difficile et que l'on s'attendait à voir, d'un jour à l'autre, assiégée et bombardée. Au milieu des rigueurs d'un hiver exceptionnellement dur, il fit là son service de garde national, avec la conscience qu'il portait dans l'accomplissement de tous

ses devoirs. Il n'avait jamais oublié la veillée de la nuit où l'on attendait la signature des préliminaires de paix. Les hostilités devaient commencer au jour, devant la place, si l'on ne recevait pas la nouvelle de cette signature. L'anxiété était grande dans tous les cœurs. Beaucoup de gardes n'avaient pas répondu à l'appel du tambour. Quant à Weil, il était là sur le rempart, son lourd fusil à tabatière entre les mains. Il y resta jusqu'au matin.

Tout en s'initiant ainsi, de son mieux, au métier de soldat, Weil n'avait pas cessé d'enseigner et de professer. Dans cette ville bloquée, où il n'y avait ni concerts ni spectacles, on allait volontiers demander aux cours de la faculté la seule diversion que l'on pût espérer aux inquiétudes qui troublaient toutes les âmes. Weil ne se souvenait pas d'avoir eu autant d'auditeurs et d'auditrices que pendant ces mois où l'on vivait sous la menace des obus.

Bientôt après la guerre, le doyen de la faculté, Pérennès, vint à mourir. Par un vœu unanime, la faculté désigna Weil pour le décanat. Ce choix, que ratifia hautement l'opinion publique, ne se justifiait pas seulement par le mérite hors ligne du professeur. C'était aussi un hommage rendu au patriotisme dont avait fait preuve, en ces heures critiques, ce Français d'adoption. Ce patriotisme qui avait été ainsi prêt à braver jusqu'à l'épreuve du feu devint plus vif encore et plus susceptible qu'il ne l'avait été avant nos désastres. Sans manifestations bruyantes, il eut, depuis lors, des délicatesses et des scrupules que purent seuls remarquer ceux qui suivaient de près le mouvement de sa vie et de ses travaux. Jusqu'en 1870, il était souvent ramené à Francfort, pendant les vacances,

par le désir de revoir sa vieille mère. Il y entretenait les rapports les plus cordiaux avec plusieurs érudits allemands, ses anciens camarades d'université; il profitait aussi de l'occasion pour s'entendre avec Fleckeisen, le directeur du *Journal de philologie*, auquel il fournissait de nombreux articles.

Après la guerre, il crut devoir cesser de collaborer aux revues allemandes. Cette résolution, il y demeura fidèle, alors même que, par l'effet du temps, les justes ressentiments s'étaient affaiblis et que les relations s'étaient rétablies entre les corps savants des deux pays. Vers 1883, il fut invité, par le libraire allemand Teubner, à donner, dans la collection d'auteurs classiques qui porte le nom de cet éditeur, une récitation d'Eschyle (1). Malgré ce que la proposition avait de flatteur et le plaisir qu'il ne pouvait manquer de prendre à donner ses derniers soins à un poète qui lui avait toujours été particulièrement cher, son premier mouvement fut de refuser. Pour le décider à accepter, il fallut l'intervention d'un de nos confrères, M. Alfred Croiset. Celui-ci fit valoir le service que l'helléniste consommé rendrait aux études grecques en mettant à profit, pour mieux établir un texte aussi difficile, toute la science acquise au cours d'une longue vie de travail, pendant laquelle il n'avait jamais perdu de vue cet Eschyle sur lequel, dans sa jeunesse, il avait fait porter le premier effort de sa critique. Ces instances finirent par triompher de répugnances qui étaient très sincères.

(1) *Æschyli tragœdiæ*. Edidit Henricus Weil. Leipzig, Teubner, 1884.
— Iterum edidit revisas, 1907 et 1910.

Pour trouver en France même ces organes de publicité qu'il ne voulait plus chercher en Allemagne, Weil n'était d'ailleurs pas embarrassé. Il avait commencé par écrire quelques articles dans le *Journal général de l'Instruction publique* et dans la *Revue* hebdomadaire de la librairie Hachette; mais le premier de ces recueils avait peu de lecteurs, et le second, où débutèrent, avec Taine, About et Prévost-Paradol, tant de brillants écrivains, faisait plus de place à la philosophie et à la critique des œuvres modernes qu'à la pure érudition. Les choses changèrent lorsqu'en 1866 Gaston Paris, Charles Thurot et Paul Meyer fondèrent la *Revue critique*. Ces noms étaient, à eux seuls, tout un programme. Ils suffisaient à indiquer quel devait être, dans la pensée des fondateurs, le caractère du nouveau recueil, caractère qu'il a fidèlement gardé, après plus de quarante ans. Aux articles de dénigrement, inspirés par des rancunes personnelles, et aux articles de complaisance, écrits par des compères qui n'avaient pas lu les livres dont ils transcrivaient les titres, on se proposait de substituer des comptes rendus qui seraient toujours demandés aux personnes les plus compétentes et qui, sans atteindre à la longueur des articles du *Journal des Savants*, mettraient en lumière les mérites du livre et en relèveraient les défauts. Cette tâche, personne n'était mieux apte que Weil à la remplir, pour tout ce qui concernait l'histoire des lettres grecques, la grammaire des langues anciennes, les mètres et les rythmes de leur poésie; mais ce qui, dès le premier jour, concourut encore à faire de Weil un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue*, ce fut l'amitié que lui portait un des directeurs,

notre confrère Charles Thurot. Thurot avait été pendant sept ans professeur au lycée de Besançon, pendant que Weil y enseignait à la faculté. Là les deux philologues s'étaient intimement liés et, bien qu'il y eût de sensibles différences entre leur tour d'esprit, entre le sens dans lequel s'étaient orientées leurs études, Thurot professait pour Weil une estime qui allait jusqu'à l'admiration. Étant donnée l'autorité qui s'attachait à ses avis, il contribua fort à obtenir que Weil fût enfin appelé dans l'enseignement supérieur à Paris où, depuis assez longtemps déjà, sa place était marquée, au jugement des vrais connaisseurs. En 1876, il était nommé maître de conférences à l'École normale, pour la langue et la littérature grecque. C'était les sections de seconde et de troisième année qui lui étaient confiées, avec le soin d'y aider, dans la préparation de leur examen, les candidats qui se destinaient soit à l'agrégation des lettres, soit à l'agrégation de grammaire. Il était, en même temps, nommé directeur d'études, pour le grec, dans la section d'histoire et de philologie de l'École des hautes études. Là, le maître pouvait, à loisir, initier aux méthodes de la critique verbale un petit nombre d'apprentis hellénistes qui n'avaient point à compter avec les nécessités d'un examen professionnel à subir prochainement. Là, en tout petit comité, on s'exerçait à déchiffrer ces papyrus qui sortaient les uns après les autres du sol inépuisable de l'Égypte. On s'exerçait à reconstituer des textes qui ne se présentaient, presque toujours, que sous la forme de fragments dont il était difficile de rétablir la liaison.

Avant même que Weil fût fixé à Paris, ses travaux

avaient déjà commencé d'attirer l'attention de notre Compagnie. Celle-ci, dès 1866, l'avait inscrit sur la liste de ses correspondants régnicoles. En 1882, son ami Thurot, qui s'était chargé d'exposer ses titres, eut la joie de le voir nommer, en remplacement d'Édouard Dulaurier, membre ordinaire de l'Académie.

V

Nous avons suivi notre confrère, depuis le premier éveil de ses hautes facultés, jusqu'à son entrée dans notre Compagnie, à travers toutes les phases d'une vie où, malgré la constance d'un effort toujours dirigé dans le même sens, il y a eu plus d'imprévu et de variété que l'on n'en rencontre d'ordinaire dans l'existence des savants parmi lesquels nous nous recrutons. Nous avons dit par suite de quels incidents ce fut en France que se termina, commencée en Allemagne, l'évolution de cet esprit aussi souple que robuste, comment ce fut chez nous que son érudition, d'abord puisée à des sources étrangères, acheva de mûrir et porta ses plus beaux fruits.

Il nous reste à définir, par une rapide analyse, le caractère et l'originalité des travaux qui avaient fondé la réputation de notre confrère et qui lui valurent l'honneur d'être considéré, pendant tout le cours de sa verte vieillesse, comme le chef respecté de cette école d'hellénistes, aussi fins lettrés que profonds érudits, qui tiennent une si grande place dans notre Compagnie. Ces travaux, nous ne saurions les énumérer ici. Pour en avoir la liste, on n'a qu'à se reporter à la bibliographie si exacte et si

complète qui en a été donnée, par les soins de MM. Glotz et Dalmeyda, dans la *Revue des études grecques*, où cette liste ne remplit pas moins de vingt pages (1). Quand on la parcourt, ils déconcertent, ils effrayent presque par leur nombre et leur diversité. Parmi les notes quelquefois très brèves, parmi les articles plus ou moins développés dont les titres sont relevés dans ces pages, il en est qui se rapportent à la littérature allemande et à la littérature française. Ceux qui ont trait à la littérature latine ne sont pas rares; mais ce ne sont guère là, dans ce vaste ensemble, que des exceptions qui ont surtout pour intérêt de montrer quelle était la curiosité de cet esprit, comment la science qu'il avait acquise était assez fortement outillée pour aller chercher, en dehors de son domaine propre, sur des terres voisines, des points de comparaison et un supplément d'information.

A cela près, toutes les recherches que Weil a poursuivies, depuis sa prime jeunesse jusque dans l'extrême vieillesse, ont porté sur un seul et même objet, l'œuvre littéraire de la Grèce antique, cette œuvre si richement variée qui représente plus de dix siècles d'une création continue, cette œuvre immense dont une si forte part a péri, mais dont les moindres fragments méritent d'être pieusement recueillis. Ces fragments, lorsqu'une main habile les rapproche et les interprète, permettent quelquefois d'entrevoir, comme à la lueur d'un rapide éclair, quelques traits expressifs des beautés perdues.

C'était vers un même but que convergeaient toutes ces

(1) *Revue des études grecques*, 1909, p. 383-404.

recherches ; mais, pour l'atteindre, elles suivaient, selon l'heure, des voies très diverses. Cette œuvre écrite de la Grèce, Weil l'a étudiée sous toutes ses faces, dans la technique de sa grammaire et de sa métrique comme dans les sentiments et les pensées qu'elle traduit. Il l'a étudiée en historien qui, sachant à fond la suite des événements, la particularité des mœurs et le mécanisme des institutions, excelle à replacer les hommes et les ouvrages dans le milieu où ils sont nés, comme aussi en connaisseur délicat qui goûte vivement le charme de la poésie d'Homère et des Tragiques, d'Aristophane et de Ménandre.

Ce fut comme éditeur de textes que Weil commença de conquérir son renom d'helléniste. Ainsi qu'il le confessait, au cours de ses études universitaires, il ne s'était que faiblement intéressé aux méthodes et aux hardiesses de la critique verbale, telle que la représentait, à Leipzig, Gottfried Hermann ; mais cet enseignement d'un maître éminent en son genre avait pourtant laissé des traces dans son esprit. A mesure que, d'année en année, Weil s'appliquait de plus en plus à la lecture des auteurs classiques, il s'était rendu compte des services qu'une critique avisée pouvait encore rendre à ces auteurs chez qui, dans le texte donné par les manuscrits, subsistaient encore bien des leçons qui n'offraient aucun sens ou qui n'en offraient qu'un dont l'esprit du lecteur n'était pas satisfait. Le désir s'était éveillé chez lui de s'essayer à ce travail d'émendation et de mise au point ; mais ce qui vint le décider à y faire l'épreuve de ses forces, ce fut la lecture qu'il entreprit d'une édition d'Eschyle, œuvre posthume de Gottfried Hermann, qui venait de paraître. Sans méconnaître

les mérites de cette récénsion, il pensa qu'il y avait autre chose à tenter, afin de restituer dans son intégrité un texte pour l'établissement duquel les manuscrits, rares et médiocres, étaient d'un faible secours.

Weil avait toujours beaucoup aimé Eschyle. Ce fut donc avec entrain qu'il se mit à l'œuvre et, de 1865 à 1867, il publia pièce par pièce, chez un libraire de Giessen, avec un commentaire en latin, les sept tragédies d'Eschyle qui nous ont été conservées (1). Ce premier Eschyle de Weil est une œuvre de jeunesse, ce qui en explique les qualités et les défauts. Quand il fit ses débuts dans le rôle d'éditeur, Weil était resté, plus qu'il ne se l'avouait à lui-même, sous l'influence de Gottfried Hermann. Il avait encore une confiance illimitée dans le droit qui serait acquis à tout esprit juste et pénétrant de corriger les leçons des manuscrits, alors même que ceux-ci sont d'accord pour les présenter, de les corriger dès qu'elles paraissent vicieuses et qu'elles choquent le goût. Ce dédain des manuscrits, il en est revenu plus tard, lorsque l'eut assagi une longue pratique des textes. « J'ai trop osé », disait-il, en parlant de son premier Eschyle, à un de ses meilleurs élèves, M. Gustave Fougères. Dans l'édition d'Eschyle qu'il a procurée, vers la fin de sa vie, à la bibliothèque Teubner, il a renoncé à la plupart de ses corrections et, de tirage en tirage, s'est tenu plus près de la vulgate. Il avait reconnu que celle-ci, dans bien des cas où il avait cru devoir s'en écarter, donnait un sens fort raisonnable.

(1) *Æschyli quæ supersunt tragædiæ*. Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit Henricus Weil.

Ce premier Eschyle, malgré ce qu'il y a là de témérité un peu aventureuse, n'en garde pas moins une grande valeur pour tous les hellénistes et surtout pour ceux qui veulent étudier le grand poète tragique. Parmi les conjectures que Weil proposait dans sa première récénsion, il en est beaucoup qui ont été abandonnées; mais celles-là même restent intéressantes, parce qu'elles témoignent de la connaissance familière et profonde que le commentateur avait acquise de la pensée d'Eschyle et de sa langue, de la forme sous laquelle l'idée lui apparaissait, de la couleur des images par lesquelles il aimait à la traduire. Telles corrections que l'éditeur, après vingt ans de réflexion, renonçait à introduire dans le texte du poète restent, si j'ose le dire, plus *eschyléennes* que ces leçons de la vulgate auxquelles il revenait par prudence. Elles aident à comprendre l'originalité du génie d'Eschyle et à suivre les démarches de sa puissante imagination.

Pour imprimer son Eschyle, Weil avait été obligé de s'adresser à un libraire allemand; mais, entre temps, les circonstances avaient changé en France et étaient devenues plus favorables. La maison Hachette avait annoncé l'intention de publier des textes nouveaux des auteurs classiques grecs et latins, en grande édition dite *savante* pour les maîtres et en édition à l'usage des classes. Weil proposa de fournir son contingent à cette entreprise et le concours qu'il offrait fut accepté. Il commença ses travaux à Besançon et les poursuivit, plus tard, à Paris.

Dès 1868, il donnait, dans le format in-octavo de l'édition majeure, un choix de tragédies d'Euripide, sept pièces en tout, *Hippolyte*, *Médée*, *Hécube*, *Iphigénie à*

Aulis, Iphigénie en Tauride, Électre, Oreste. Les hellénistes ne purent s'empêcher de regretter que Weil, forcé de se soumettre aux exigences du programme que s'était tracé la librairie, n'eût pas été appelé à doter d'un Euripide complet cette collection où, bientôt après, son ancien élève, Tournier, allait publier, en s'inspirant des exemples de son maître, tout le théâtre de Sophocle; mais, d'autre part, les conditions mêmes de l'entreprise à laquelle Weil se trouvait ainsi associé lui imposèrent, quand il eut à établir son texte, une discrétion et une réserve qui eurent leurs avantages. Il n'introduisit dans ce texte que des corrections qui présentaient un si haut degré de vraisemblance que l'on ne pouvait guère se refuser à les admettre. L'Euripide, malgré ses lacunes forcées, fut reçu avec un grand applaudissement (1).

Ce succès décida la librairie à s'entendre avec Weil pour un Démosthène; mais, là encore, vu la destination toute scolaire de ces volumes, il ne pouvait être question d'une publication intégrale de l'œuvre du grand orateur. On convint donc de s'en tenir aux discours et aux plaidoyers qui, par leur importance et par leur intérêt historique, avaient chance d'être expliqués dans les classes ou d'être portés sur les programmes des examens de licence et d'agrégation. Ainsi parurent, de 1873 à 1886, trois volumes dont le premier comprend les harangues et dont les deux autres sont consacrés aux plaidoyers poli-

(1) EURIPIDE. *Sept tragédies. Révision nouvelle avec commentaire critique et explicatif.* Dans les deux éditions postérieures de ce recueil, en 1879 et en 1905, Weil ne manqua pas d'introduire, dans le texte et dans les notes, d'utiles corrections.

tiques (1). C'est là, dans son *Démosthène*, que Weil a le mieux donné sa mesure comme éditeur de textes, qu'il a su le mieux allier le respect auquel ont droit les manuscrits à l'ingéniosité du correcteur, à cette sorte de divination qui intervient lorsque les manuscrits ne donnent qu'une leçon inintelligible. De tout ce qu'il avait produit en ce genre, c'était là l'œuvre dont il était le plus satisfait. « Je n'aurais pas grand'chose à y changer », disait-il à M. Fougères.

Pour *Démosthène*, Weil disposait de manuscrits plus nombreux, et surtout meilleurs que ceux auxquels il avait dû recourir pour *Éschyle* et même pour *Euripide*. Il a eu surtout à choisir, et il l'a fait avec une grande sûreté de jugement, entre les leçons que lui offraient les deux plus estimés de ces manuscrits, celui de Florence et celui de Paris (1); mais ce qu'il y a peut-être là de plus remarquable, ce sont les introductions historiques qui précèdent chaque discours et les notes qui en éclairent les difficultés. Introductions et notes contiennent des renseignements d'une précision merveilleuse sur la politique du temps et sur les personnages de premier et de second plan qui y sont mêlés, sur la façon dont se tenaient les assemblées du peuple, sur le mécanisme des institutions judiciaires d'Athènes, sur l'esprit et sur les règles de la procédure attique en matière criminelle et civique.

(1) DÉMOSTHÈNE. *Les harangues*. Édition critique et explicative. Paris, Hachette, 1873, in-8°; 2^e édition, 1881.

Plaidoyers politiques. Première série (*Leptine, Midias, Ambassade, Couronne*), in-8°, 2^e édition, 1883.

Plaidoyers politiques. Deuxième série (*Androtion, Aristocrate, Timocrate, Aristogiton*), in-8°, 1886.

Par une étude minutieuse des textes, Weil arrive parfois, pour l'histoire même des textes qu'il commente, à des résultats vraiment curieux. On peut signaler, à ce titre, les observations que lui suggère la *Troisième Philippique*. Il en résulte que Démosthène aurait d'abord publié ce discours tel qu'il l'avait prononcé à la tribune, puis que, plus tard, pour faire un nouvel appel à l'opinion d'Athènes et à celle des cités grecques qu'il voulait mettre en garde contre les ambitions de Philippe, il aurait donné lui-même une nouvelle édition, revue et corrigée, de cette harangue. Les copistes par les soins de qui ces discours nous ont été transmis auraient eu sous les yeux à la fois les deux éditions de la *Philippique*, et ils en auraient fait un amalgame assez peu judicieux. C'est ainsi que s'expliqueraient maintes répétitions qui alanguissent le discours et qu'il paraît difficile de mettre au compte de Démosthène. L'hypothèse n'est pas seulement ingénieuse. Elle offre toute vraisemblance.

Ainsi qu'on le voit par les titres que nous venons de transcrire, ce qui caractérise Weil comme éditeur de textes, c'est le parti qu'il prit, et auquel il se tint, de s'attaquer hardiment aux grands auteurs. Comme d'autres hellénistes qui firent, avant lui, quelque figure dans le monde savant, il aurait pu aspirer à la gloriole d'être le premier à donner une récénsion correcte de quelque texte tout à fait ou à peu près inédit. Ce qu'il aurait pu déployer de virtuosité dans ce genre de travail, il l'a surabondamment montré par l'édition qu'il a donnée d'un papyrus inédit que lui avait communiqué Firmin Didot, et qui contenait des fragments d'Euripide et d'autres

poètes grecs (1). Presque jusqu'à son dernier jour, par l'aide qu'il prêtait, de manière ou d'autre, aux érudits qui s'appliquaient à déchiffrer les papyrus grecs de l'Égypte, il a fait preuve de toutes les qualités que l'on est en droit d'exiger de l'auteur d'une édition princeps. Il excellait à ce jeu du supplément et de la conjecture. Il aurait pu s'y complaire au point de ne pas poursuivre d'autre ambition. Peut-être les badauds l'auraient-ils ainsi plus volontiers et plus vite admiré. Des badauds, il y en a partout, même dans les rangs du public, souvent un peu naïf malgré ses prétentions, qui décerne les brevets d'érudit; mais il a cru, avec raison, mieux servir les intérêts de nos études en aidant ceux qui s'y livrent à mieux comprendre et à mieux goûter Eschyle, Euripide et Démosthène. En assumant ce rôle, n'a-t-il pas fait un meilleur emploi de ses facultés critiques et de sa science que si, comme un Boissonade ou comme tel autre que je pourrais nommer, il ne s'en était servi que pour publier des écrits de basse époque, dont quelques-uns auraient pu peut-être, sans grand inconvénient, continuer à dormir dans l'ombre de nos bibliothèques?

Que l'on ne s'y trompe pas. Pour suffire à la tâche que Weil avait faite sienne, il faut des mérites plus rares et plus difficiles à réunir que pour donner un texte lisible de quelque compilateur du IV^e ou du V^e siècle de notre ère.

(1) *Un papyrus inédit de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot. Nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs. Deux planches photoglyptiques* (Extr. des *Monuments grecs* publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France). Librairie Firmin-Didot, 1879, in-4°.

Il faut avoir du goût, un goût fin et sûr. Il faut avoir assez pratiqué les poètes et les prosateurs de génie pour entrer dans leur pensée, pour deviner par une sorte d'intuition, quel tour ils ont dû lui donner quand ils ont eu à rendre telle ou telle idée, à produire tel ou tel effet. Ce qui distinguait Weil, le secret de sa supériorité, était l'étude approfondie qu'il avait faite de la vraie littérature grecque, de celle qui va d'Homère à Aristote. Je pourrais citer tel helléniste de marque qui, comme il appert de l'ensemble de ses travaux, comme on s'en apercevait en causant avec lui, n'avait, selon toute apparence, jamais lu dans le texte et la plume à la main ni Eschyle, ni Sophocle ou Euripide, ni Thucydide ni Démosthène. Il a sans doute publié des documents qui ont leur intérêt et l'on ne peut pas ne point lui en savoir un grand gré; mais si, chez tous les peuples civilisés, on s'efforce de conserver au grec sa place dans l'éducation de la jeunesse et si c'est toujours à la Grèce que remontent, pour achever de s'éclairer et de se former, les intelligences qui ont les plus hautes ambitions, c'est parce qu'elles vont chercher là les origines et suivre l'évolution des pensées et des méthodes desquelles est issue la science moderne. C'est aussi parce qu'elles trouvent, dans les maîtresses œuvres de la poésie grecque, une diversion et un repos pour leur imagination surmenée et fatiguée par l'effort qui s'impose à l'invention poétique dans un monde déjà vieux et par l'outrance de l'expression que provoque cet effort. C'est pour elles un délice que d'aller se désaltérer et comme se rajeunir aux sources fraîches des sentiments simples, de ceux que firent naître, dans des âmes

encore neuves, le spectacle de la nature, les joies de la vie. Si la littérature grecque vaut surtout pour nous par la liaison qu'elle permet d'établir entre le présent et le passé, par les leçons de mesure et de goût qu'elle nous donne, par les plaisirs exquis qu'elle ménage aux délicats, le rôle le plus beau auquel puisse aspirer un ami passionné de la Grèce ne sera-t-il pas toujours celui du savant homme qui, par sa souplesse d'esprit autant que par sa science, aura su se mettre en état de servir d'intermédiaire entre le génie grec et le génie français, d'aider celui-ci à nouer avec son illustre prédécesseur un commerce intime et familial ?

Cet office, ce n'est pas seulement comme éditeur et annotateur des textes littéraires que Weil, jusque dans l'extrême vieillesse, l'a rempli avec une autorité toujours croissante. Il s'en est acquitté de bien autres façons, aussi bien par tout ce qu'il a écrit, pendant le cours de sa très longue vie, que par son enseignement.

Ce que fut cet enseignement et quels services il a rendus, en province comme à Paris, on peut s'en faire une idée par les notes qui représentent le cours qu'il a professé, à l'École normale, de 1876 à 1892. Ces notes, je les ai eues sous les yeux en plusieurs exemplaires qui m'ont été communiqués par les anciens élèves du maître. Rien de plus significatif que le soin avec lequel ces notes ont été recueillies et pieusement conservées. S'il y a jamais eu un public exigeant, malaisé à conquérir et à retenir, ce fut bien celui des conférences de l'ancienne École. La jeunesse est toujours et partout encline à une présomption un peu dédaigneuse ; mais nulle part elle n'était aussi exposée à

pencher et à abonder dans ce sens que chez cette élite, qui, toute fière du succès récemment obtenu dans le plus difficile des concours, était portée à s'exagérer sa propre valeur et celle de ses jugements. Ce n'était point par des phrases plus ou moins brillantes ou de vagues généralités que l'on pouvait espérer avoir prise sur un auditoire ainsi disposé. Il ne fallait point chercher à lui servir ce qui aurait pu être de mise ailleurs, devant l'assistance un peu mêlée des cours publics d'autrefois. On aurait risqué de provoquer le sourire; en tout cas, on n'aurait pas été très écouté. En revanche, avec quelle promptitude et quelle sûreté d'appréciation ces jeunes hommes intelligents et avides d'apprendre savaient rendre justice au maître qui leur apportait une science inédite et des idées personnelles!

Ce fut ce qui arriva pour Weil, malgré la lenteur d'une parole qui avait parfois quelque effort à faire pour atteindre à l'expression juste qu'elle finissait toujours par trouver. Dès ses premières leçons, tous les élèves, à de bien rares exceptions près, se sentirent intéressés à n'en rien laisser perdre et cette conviction, une fois établie, se transmit de promotion en promotion, pendant seize ans. Chaque semaine, dans une de ses conférences, le professeur exposait l'histoire de la littérature grecque. Une année, il faisait l'histoire de la poésie et l'année suivante celle de la prose. Pour chaque auteur, il indiquait les meilleures éditions, les meilleurs ouvrages à consulter; mais ces indications étaient très sobres. Weil n'était pas de ceux qui se complaisent à ce stérile étalage de bibliographie par lequel maints candidats au titre d'érudit cher-

chent à dissimuler la médiocrité de leur science et la pauvreté de leurs idées. Il est plus facile de lire et de citer tout ce qui a été dit sur un sujet que de trouver soi-même à dire, sur la matière, quelque chose de vraiment neuf, quelque chose qui vaille la peine d'être dit et d'être imprimé. Ce que donnait le maître, pour chaque écrivain de marque et pour chaque œuvre importante, c'était, sous une forme très brève et très pleine, le fruit de ses propres lectures et de ses longues réflexions; c'était des analyses faites de première main et des appréciations critiques où l'on sentait partout autant la finesse du goût que la sûreté de l'information. Chez plusieurs des auditeurs de ce cours, j'ai surtout retrouvé le souvenir très présent des leçons que le maître avait consacrées à l'œuvre si vaste et si complète d'un Platon et d'un Démosthène. Avec une lucidité dont ils étaient émerveillés, il les avait aidés à se reconnaître parmi tous les détours où s'engage, entraînée par la forme du dialogue, la pensée subtile et profonde du philosophe, à suivre cette pensée dans la marche progressive d'un développement dont la continuité se dissimule parfois sous les apparences du caprice. C'était par le caractère même et par le rôle politique de Démosthène, dont toute la parole tend à l'action, qu'il expliquait comment c'est avec celui-ci qu'atteint à sa perfection cette prose oratoire qui déjà commence à s'altérer chez Eschine en visant à l'effet et qui va bientôt, avec l'école dite asiatique, se parer de faux ornements et verser dans la déclamation. Quant aux tragiques d'Athènes, qui pouvait mieux en parler que l'éditeur d'Eschyle et d'Euripide? Qui donc était mieux en mesure de faire comprendre comment était né le drame

attique et par quel ensemble de conditions il différait du nôtre, comme aussi de définir le génie et l'originalité de chacun des grands poètes qui l'ont illustré?

Ce qui faisait, pour les plus studieux et les plus prévoyants de nos élèves, le prix de ce cours et des notes qu'ils en gardaient, c'est qu'ils trouvaient là, tracés par une main très ferme et très sûre, les cadres de toute une histoire de la littérature grecque. Certains des compartiments de ces cadres, ceux sur lesquels se portait tout d'abord le regard, étaient d'ores et déjà très remplis. L'auteur du tableau y avait groupé, d'après leurs affinités naturelles, et il avait caractérisé par des traits nets et vifs les génies souverains et les œuvres capitales. Là où il ne s'agissait que des époques de décadence et des écrivains de second ordre, rien qu'une légère esquisse, mais une esquisse qui mettait hommes et choses à leur place, qui donnait le sens des mouvements de l'esprit. Il n'y avait alors en France rien qui équivalût à ce sommaire méthodique et substantiel, rien qui pût le remplacer pour le professeur désireux de bien préparer sa classe et surtout pour le jeune homme qui voulait réunir les matériaux d'une thèse. Nous ne possédions pas alors une seule histoire de la littérature grecque qui fût écrite en langue française. On n'avait que des abrégés, faits plutôt pour les gens du monde et les écoliers que pour les étudiants adultes. Le meilleur même de tous, celui de Pierron, malgré de réels mérites, ne pouvait être d'aucun secours à quiconque voulait pousser un peu loin l'étude d'une question d'histoire littéraire. Pour peu que l'on eût cette ambition, c'était à des livres allemands, d'une lecture souvent pénible, qu'il fallait avoir

recours. De ces livres, un seul, celui d'Ottfried Muller, avait été traduit en français. C'était l'œuvre d'un large et brillant esprit, de l'un des hommes qui ont le mieux connu et le plus aimé la Grèce antique; mais cette histoire, qui a de si belles et si fortes parties, est restée inachevée. D'ailleurs, en raison de la date où elle a paru, elle n'a pu tenir compte des découvertes que les papyrus ont multipliées dans les derniers temps. De ce chef, elle était déjà vieillie quand elle fut traduite.

Cette histoire générale de la littérature grecque dont Weil avait ainsi établi le canevas et rassemblé tous les éléments, pourquoi ne s'est-il pas décidé à l'écrire et à la publier? Aucun helléniste contemporain n'aurait pu porter dans l'accomplissement de cette tâche une compétence plus hautement reconnue, tout à la fois plus de science et plus de goût. Ce qui, sans doute, l'en a empêché, c'est que, pendant les années de sa maturité, de sa pleine activité, la meilleure part de son temps était prise par d'autres travaux, par ses éditions de textes classiques. C'est aussi que, quand il aurait pu y songer, l'âge était venu, qui ne lui permettait plus guère de s'engager dans une entreprise d'aussi longue haleine, avec l'espoir fondé de la conduire à son terme. S'il en éprouva quelque regret, ce regret dut fort s'atténuer quand il vit paraître et qu'il put lire la belle *Histoire de la littérature grecque* que commencèrent à publier, en 1887, nos deux confrères Alfred et Maurice Croiset. Ceux-ci n'ont jamais été, à proprement parler, les élèves de Weil. Ils avaient passé par l'École avant que Weil y enseignât; mais, dans leurs leçons de la Sorbonne et du Collège de France comme dans tous

leurs écrits, ils ne se sont jamais fait faute de témoigner leur déférence au vieux maître dont ils recherchaient l'entretien et les conseils. Quand ils ont eu, chemin faisant, à prendre parti sur mainte question obscure et très discutée, ils se sont, bien souvent, arrêtés à l'opinion que Weil avait soutenue dans le débat. C'est que, parmi les problèmes qui se posent devant l'historien des lettres grecques, il en est bien peu auxquels Weil n'ait pas eu l'occasion de toucher, dans une de ces notes ou dans l'un de ces comptes rendus qu'il a fournis en si grand nombre aux revues françaises et étrangères.

Ces notes, ces articles, Weil n'a pu entreprendre de les recueillir tous. Il y en avait trop. Pourtant, sur les instances de ses élèves et de ses amis, il s'est décidé, dans les douze dernières années de sa vie, à reprendre et à rééditer, en les soumettant à une revision attentive, ceux de ces essais qui lui ont paru le plus dignes d'être conservés. Parmi les épis de cette riche moisson, il a fait un choix, et il en a lié trois gerbes. Ainsi sont nés les trois volumes qui ont pour titres : *Études sur le drame antique*, *Études sur l'antiquité grecque* et *Études de littérature et de rythmique grecque* (1). Parmi les morceaux rassemblés sous ces trois étiquettes, il n'y en a pas un qui n'offre un intérêt ; mais nous ne saurions songer à signaler ici ceux mêmes d'entre eux qui nous paraissent avoir le plus d'importance. Le dernier venu de ces volumes s'adresse surtout à des spécialistes, à ceux que n'effraye pas la difficile étude des mètres et des rythmes de la

(1) 3 vol. in-18, Paris, Hachette, 1897, 1900 et 1902.

poésie grecque. Weil s'était acquis de bonne heure, en cette matière, une compétence qui n'a jamais été mise en question. Les deux autres volumes sont d'une lecture plus courante. Dans l'un d'eux, les hellénistes qui s'occupent du déchiffrement des papyrus grecs de l'Égypte trouveront d'excellentes leçons de méthode, plus d'un modèle de restitutions à la fois prudentes et hardies. Il y a là aussi, à propos du livre classique d'Erwin Rohde, *Psyché*, une grande étude sur le *Culte des âmes chez les Grecs* et la *Croyance à l'immortalité de l'âme*. Weil montre là très bien ce qu'il y a eu de confus et souvent de contradictoire dans des conceptions auxquelles les modernes, quand ils ont voulu les exposer, ont presque toujours prêté une cohérence et une fixité qu'elles n'ont jamais eues dans l'esprit des anciens, jamais surtout dans l'âme populaire. Il fait comprendre comment ont pu coexister dans les imaginations des croyances qui, logiquement, paraissent inconciliables. Toute cette analyse est d'une rare finesse. On ne goûtera pas moins l'article intitulé : *Les premiers penseurs grecs*. L'auteur s'inspire du beau livre de Gomperz pour mesurer la puissance de l'effort que la pensée grecque a tenté dès le VI^e siècle avant notre ère. Il indique ce qu'elle a dès lors conçu et deviné. Il en dégage les brillantes hypothèses que la science moderne est venue souvent développer et confirmer.

Cependant, des trois volumes, celui que je préfère et que préféreront, je crois, la plupart des lecteurs (il a eu une seconde édition), c'est les *Études sur le drame antique*. « Avec Homère », y dit quelque part l'auteur, « la tragédie grecque est le legs le plus précieux que l'antiquité

grecque nous ait laissé en fait de poésie (1). » Cette merveille de la tragédie grecque, personne ne l'a étudiée de plus près que ne l'a fait Weil; personne ne l'a plus chaudement admirée et n'a donné des raisons meilleures de son admiration. A quiconque veut en saisir l'esprit, en découvrir les origines, en suivre l'évolution et en mesurer l'originalité, on ne saurait trop recommander la lecture et la méditation des chapitres intitulés : *La tragédie attique, La dramaturgie d'Eschyle, La fable de Prométhée dans Eschyle, Le théâtre d'Euripide, Les formes lyriques de la tragédie grecque, etc., etc.*

Il y a là, traités avec une vraie maîtrise, comme plusieurs chapitres détachés de cette histoire des lettres grecques à laquelle Weil aurait peut-être attaché son nom si les circonstances ne l'avaient pas engagé et retenu dans d'autres travaux jusqu'au moment où était passée l'heure de former un tel dessein. Ces fragments donnent une très haute idée de ce qu'eût été le monument dont nous n'avons ainsi que les pierres d'attente.

Par les écrits que nous avons cités, on peut, jusqu'à un certain point, se faire une idée de ce que fut son enseignement, surtout dans ce cours de l'École normale en vue duquel il aménagea, il distribua dans un bel ordre tout le trésor d'un savoir lentement amassé; mais ce n'était pas seulement par ces leçons en forme que s'exerçait l'action du maître sur ses élèves. Tous les auditeurs de ces conférences se rappellent les magistrales explications de textes grecs qu'il dirigeait en troisième année, avec les

(1) P. 248.

candidats au concours de l'agrégation. Jamais il n'esquivaient les difficultés; mais celles mêmes qui, au premier abord, avaient paru les plus insurmontables s'évanouissaient quand il s'y attaquait. S'il en triomphait avec une apparente aisance, c'était que, par une pratique assidue, il s'était familiarisé avec la langue de chaque auteur, si bien qu'il arrivait en quelque sorte à penser dans cette langue. Il réussissait ainsi à expliquer Eschyle par Eschyle et Thucydide par Thucydide.

Weil n'apportait pas un moindre soin et une moins rare maîtrise à la lecture de ces travaux de seconde année qui, dans l'ancienne École, contribuaient pour une forte part à la formation des esprits. Les sujets qu'il proposait étaient des mieux choisis et plaisaient aux élèves. Il rendait à ceux-ci leurs manuscrits couverts de notes qui remplissaient toutes les marges. J'étais alors directeur de l'École où, quelques années plus tôt, j'avais été le prédécesseur de Weil dans la conférence de grec. Il était naturel que je m'intéressasse tout particulièrement à ce qui se faisait dans cette conférence. Je demandais donc aux élèves de me remettre ceux de leurs travaux qui se rapportaient aux lettres grecques, à mesure que ceux-ci leur revenaient corrigés par le maître. J'avais plaisir à y trouver, dans telle page qui n'était déjà plus d'un écolier, les prémices de talents qui, depuis lors, ont fait honneur à l'École; mais ce dont j'étais surtout curieux, c'était des notes du correcteur. Je n'en perdais rien et elles m'ont beaucoup appris. Celles de ces notes qui portaient sur la grécité, sur la date et l'histoire des écrits, répondaient, par leur précision, à ce que j'attendais de l'helléniste hors

ligne; mais ce qui ne laissa pas, au premier moment, de me causer quelque surprise, ce fut la place que le maître, dans sa correction, réservait aux remarques de goût et de style. Weil avait, à un haut degré, ce que nous appelons le sens littéraire et, à la différence de certains érudits, il n'en rougissait pas. Il ne craignait pas d'avouer qu'il admirait et d'indiquer, en quelques mots, les raisons souvent très neuves de son admiration. Il n'avait pas le pédantisme de la sécheresse.

Voici qui ne me frappait pas moins dans cette annotation : elle témoignait partout d'un sentiment très juste et très vif des exigences et des finesses de la langue française. Il ne laissait point passer, sans la souligner d'un trait de plume, la moindre incorrection, un tour de phrase dont la gaucherie nuisait à la clarté du discours, une expression plate ou forcée. Boissier, qui avait les mêmes élèves que Weil et qui leur corrigeait des travaux du même genre, n'était pas plus puriste que ce Français d'adoption, plus soucieux de la propriété des termes.

Quand s'était créée, en 1867, l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*, Weil, comme on pouvait s'y attendre, avait été l'un des premiers à apporter son adhésion aux promoteurs de cette entreprise. Il était encore, l'an dernier, avec MM. Bréal, Heuzey et moi, un des rares survivants du groupe des fondateurs. Depuis le moment où il fut établi à Paris, il ne cessa pas de prêter à l'association, en y payant de sa personne, le concours le plus fidèle. Il assistait à presque toutes les séances. Il y prenait volontiers la parole. Il entretenait ses collègues de ses recherches les

plus récentes. Il leur soumettait les ingénieuses conjectures que lui avait suggérées soit l'étude d'un texte classique, soit celle de quelque papyrus nouvellement découvert. Beaucoup des notes ou des petits mémoires qu'il lut à ces séances ont été publiés soit dans l'*Annuaire* de l'Association, soit dans la *Revue des études grecques* qui prit la suite de l'*Annuaire*. Ce qu'il ne mettait point là, il le donnait soit à la *Revue de philologie*, soit au *Journal des Savants*, ce doyen de la critique, ce vieillard vénérable que l'Académie, en 1908, a sauvé d'une mort certaine.

VI

Cette production féconde, les infirmités de l'extrême vieillesse l'ont nécessairement ralentie; mais elles n'ont pas réussi à y mettre un terme. Cette belle vie n'a pu se prolonger au delà des limites ordinaires qu'en payant son tribut à la nature par l'usure des organes. Annoncées de longue date par des symptômes précurseurs, ces infirmités ne devinrent vraiment graves qu'assez tard, quand notre confrère eut dépassé l'âge de quatre-vingts ans. Toujours penché sur ses livres et l'œil souvent rivé aux traits pâlis des papyrus et des manuscrits, il n'avait pas assez ménagé sa vue. Celle-ci s'était affaiblie peu à peu. Ce fut trois ou quatre ans avant sa mort qu'il devint presque aveugle, qu'il dut tout à fait renoncer à lire et à écrire. L'oreille avait été, très tôt, un peu dure. Elle le devint surtout dans les dernières années; mais, par bonheur, il n'arriva jamais à la surdité complète. On put toujours causer avec lui en s'approchant de son oreille et

en parlant distinctement, sans crier. Il avait dû, à son grand regret, renoncer à fréquenter nos séances, où il n'aurait pas pu entendre les lectures ni les observations qui s'échangeaient entre confrères. Il n'apparaissait à l'Académie, conduit et soutenu par une de ses filles, que de loin en loin, pour donner, par quelques paroles qui étaient respectueusement écoutées, l'appui de son témoignage et de son vote à quelque helléniste dont il estimait les ouvrages. Cependant l'ouïe, tout atteinte qu'elle fût, lui permit de rester en relation avec le monde extérieur, avec les siens, qui l'entouraient de soins pieux, avec ses élèves et ses amis, qui venaient l'entretenir de leurs recherches et des travaux qu'ils avaient en train. On le trouvait toujours aimable et souriant. Jamais une plainte ne lui échappait. Malgré les privations auxquelles il était condamné, il était heureux de pouvoir continuer à vivre de la vie du cœur et de celle de l'esprit, à goûter la beauté de ces chefs-d'œuvre du génie grec qu'il avait tant aimés, à suivre le mouvement de ces études où il avait joué un si grand rôle.

Depuis quelques années, Weil ne sortait plus guère de sa chambre que pour ses promenades quotidiennes au Bois dont il était voisin et, vers la fin de sa vie, dans le petit jardin de l'hôtel qu'il habitait; mais ce reclus avait merveilleusement ordonné sa vie de façon à ne rien perdre du peu de ressources que ses infirmités lui laissaient. En dehors des visites, qui étaient la part de l'imprévu, il avait sévèrement réglé l'emploi de son temps. Une jeune Russe venait lui lire de l'allemand ou de l'anglais. Ses filles lui lisaient les journaux et les revues françaises et étrangères, parfois

les meilleures pièces du théâtre contemporain; mais s'il cherchait une distraction dans ces lectures variées, ce à quoi il tenait surtout c'était à ne point perdre de vue cette Grèce antique où, depuis sa jeunesse, sa pensée avait élu domicile. Un jeune Hellène, ancien élève d'un lycée de France, venait, à jours fixes, lui lire du grec; mais son vrai secrétaire, pour cette langue, c'était son gendre Dalmeyda. Pour engager celui-ci à remplir cet office, c'eût été certainement assez de l'affection qu'il avait vouée à son beau-père; mais ce qui le faisait s'en acquitter avec plus de zèle et de plaisir encore, c'était le profit qu'il en tirait. Il avait pris le goût du grec à l'École, dans les leçons du maître, et, par ses thèses, par l'excellente édition qu'il avait donnée des *Bacchantes* d'Euripide, il avait gagné son brevet d'helléniste. A lire du grec avec Weil, on avait toujours beaucoup à apprendre. La lecture était sans cesse coupée par des observations instructives. Enfin, quand Weil n'avait auprès de lui ni son lecteur ni son gendre, que retenaient souvent au lycée ses devoirs professionnels, il n'était pas jusqu'à ses filles qui ne pussent lui rendre le service désiré. Il ne leur avait pas enseigné à traduire le grec; mais, afin de pouvoir l'aider, elles avaient appris à le lire et ce fut souvent avec le secours de leurs yeux qu'il sut, en pleine cécité, triompher des difficultés que présente aux mieux voyants le déchiffrement des textes gréco-égyptiens. Elles lui épelaient les lettres visibles sur le papyrus et elles lui indiquaient la longueur des lacunes. Sa tête travaillait sur ces données. Il arrivait ainsi à se représenter assez fidèlement l'état du manuscrit pour trouver une restitution qui paraissait la meilleure que l'on pût proposer.

Ce qui permit au vieillard d'entretenir ainsi jusqu'au bout l'activité de son esprit, ce fut, d'une part, l'extraordinaire ténacité d'une mémoire qu'il n'avait jamais cessé d'exercer et, d'autre part, la puissance de réflexion qu'il avait acquise à vivre dans les ténèbres. Au cours de sa quatre-vingt-troisième année, il avait eu une légère congestion cérébrale qui, pendant quelques jours, avait brouillé les souvenirs et paru affaiblir l'intelligence; mais les symptômes fâcheux avaient très vite disparu et, après quelques mois, toute trace en était effacée. La mémoire et le jugement avaient repris toute leur netteté.

Cette mémoire était vraiment prodigieuse et ceux-là seuls qui ont vécu dans l'intimité de Weil peuvent se faire une juste idée de tout ce qu'elle avait emmagasiné et retenu. Un jour que l'on avait été contraint par je ne sais quelle affaire de laisser le vieillard plus longtemps seul que d'ordinaire, on s'excusait auprès de lui, en rentrant dans la pièce où il se tenait. « Vous avez dû vous ennuyer », lui disait-on. — « Pas du tout », répondait-il. « Je me suis récité une tragédie d'Eschyle. » Ce n'était point là une vanterie de philologue. Quand, avec l'aide de M. Dalmeyda, il s'occupait, en 1906 et 1907, à préparer la revision de cette édition classique d'Eschyle que lui avait demandée le libraire Teubner, son collaborateur avait à peine besoin de lui relire les textes. Il les savait par cœur et il prévenait, en les répétant, la voix qui s'appêtait à les lui rappeler. Dans l'intervalle des séances où se poursuivait ce travail, il se remémorait les passages difficiles et, dans une intense méditation, il examinait les leçons données par les manuscrits, il les comparait aux

corrections et aux conjectures que lui-même et d'autres éditeurs avaient jadis proposées et il arrêtait ainsi, dans son esprit, tous les traits du texte qu'il voulait offrir aux hellénistes, comme un dernier salut et un dernier adieu à son poète favori.

Alors même, sa curiosité s'intéressait encore à d'autres recherches. Ce fut ainsi que, grâce à cette méthode de travail et aux concours empressés qu'il trouvait autour de lui, il put, en 1908, donner au *Journal des Savants* des *Remarques sur les nouveaux fragments de Ménandre* et, un peu plus tard, sur les *Oxyrrynchus papyri*, publiés par Grenfell et Hunt. En 1909, quelques semaines avant sa mort, il insérait encore, dans la *Revue des études grecques*, une note intitulée : *Papyrus récemment découverts*.

Comme défendu contre la mort par le bon emploi qu'il faisait du répit que celle-ci lui accordait, Weil avait déjà dépassé le terme ordinaire des vies les plus longues. Il entra dans sa quatre-vingt-douzième année. Les forces ne pouvaient pas ne point baisser. Les jambes s'affaiblissaient ; mais l'esprit avait conservé toute sa vivacité. Le jeudi 4 novembre 1909, M. Dalmeyda, après avoir assisté à la séance mensuelle de l'Association des études grecques, passa, vers la fin de l'après-midi, prendre des nouvelles de son beau-père. Celui-ci s'informa des sujets qui avaient été traités en séance et prit intérêt au compte rendu qui lui en fut présenté. Sa dernière pensée fut ainsi pour le grec et pour ceux qui, dans notre siècle utilitaire, s'efforcent d'en répandre et d'en entretenir le goût. Le vendredi 5, il s'éteignit doucement.

Notre Compagnie ressentit vivement cette perte. Malgré

son grand âge, il n'en était pas le doyen. Par le fait de sa venue tardive à Paris, il n'avait été convié à siéger dans nos rangs que bien après le moment où, dans d'autres conditions, ses travaux lui auraient mérité cet honneur; mais nous vénérions en lui le vieillard, chargé d'œuvres et de jours, que l'on a si bien appelé le *Nestor de la philologie*. Quoiqu'il ait toujours porté dans la critique une entière sincérité, il n'avait jamais blessé personne, tant il mettait de bonne grâce dans les objections mêmes et les réserves auxquelles il se croyait obligé. On retrouvait là toute l'aménité de son caractère. Il ne comptait donc que des amis parmi nous et, en dehors de notre Compagnie, dans le monde des hellénistes, en France et à l'étranger.

Si j'ai pu vous raconter avec quelque détail cette vie qui est d'un bel exemple par la persévérance dans l'effort et le dévouement au devoir, je ne saurais beaucoup ajouter à ce que notre président de l'an dernier, M. Bouché-Leclercq, a dit, devant cette tombe, de la valeur de l'œuvre et de son originalité. Ce même jour, un autre de nos confrères, M. Théodore Reinaeh, rappelait, à propos de Weil, une louange qui a été justement donnée à un des grands savants du XIX^e siècle, Théodore Mommsen. Comme celui-ci, Weil était « un de ces érudits rares qui sont en même temps des hommes instruits ». S'il a voulu pénétrer tous les secrets de la grammaire et de la langue grecque, s'il a peiné sur les manuscrits, s'il s'est plongé dans les arcanes de la métrique, ce n'a pas été pour le vain plaisir de faire admirer la virtuosité qu'il déployait dans ces études difficiles. Ce fut pour nous offrir, dans toute sa pureté, le texte des écrits de tous ces grands

auteurs qu'il aimait passionnément; ce fut pour nous mettre à même de les mieux goûter, pour nous faire mieux comprendre quels moyens d'agir sur les âmes et d'ébranler les imaginations le poète grec, le poète lyrique et le poète dramatique trouvaient dans la variété des rythmes et dans le concours de la musique. S'il étudia, dans le plus menu détail, la technique de tous ces beaux ouvrages, ce fut toujours afin de nous les rendre plus intelligibles et de les rapprocher ainsi de nous, malgré la différence des temps et des civilisations. S'il a été un professeur hors ligne, c'est parce qu'il faisait voir à ses élèves, dans les historiens et les philosophes grecs, les premiers hommes qui aient su appliquer la réflexion à l'analyse des phénomènes moraux, sociaux et physiques, puis exposer avec méthode les idées que leur avait suggérées le spectacle du monde. Dans les poètes, il leur montrait les interprètes émus et fidèles des sentiments les plus simples et les plus profonds de l'âme humaine, de ceux qui en forment le fond et qui survivent à tous les changements de régime. Pour Weil, la littérature grecque resta toujours une maîtresse dont nous avons encore à prendre des leçons, une maîtresse de la pensée libre et claire, de l'émotion naïve et franche.

APPENDICE

Lettre de Saint-Marc Girardin

Paris, le 29 Juillet 1842.

MONSIEUR,

Je ne mérite vos éloges bienveillants que par une seule qualité, c'est que j'aime beaucoup l'Allemagne et les Allemands, et ceux surtout qui, comme vous, Monsieur, aiment notre belle France. Je suis bien sensible à l'affection que vous me témoignez pour ma patrie et à l'espérance que vous me faites concevoir de vous voir vous y établir. Cependant, avant de prendre sur moi de vous conseiller de le faire définitivement, j'ai besoin de vous communiquer quelques réflexions qui me sont venues à l'esprit.

Vous êtes juif, Monsieur, et en France, grâce à Dieu, les juifs sont citoyens et aptes à tout. Nous sommes un peuple fort libre de préjugés ; c'est notre gloire et notre vanité. Ne croyez pas pourtant que lorsque nous agissons, nous ayons toujours l'esprit aussi ferme et aussi impartial que lorsque nous écrivons. Nos livres valent mieux que nous. Dans le monde, votre religion ne vous fera aucun fort ; mais dans l'Université, avec la défiance injuste dont le clergé français poursuit l'Université, votre religion pourra parfois devenir un embarras et un obstacle. Vous en triompheriez, j'en suis persuadé, parce que vous auriez pour vous l'appui d'une administration éclairée et décidée et de plus la recommandation de votre talent et de votre caractère. Cependant, j'ai cru devoir vous indiquer franchement une difficulté qui ne peut manquer de se rencontrer, et plutôt que de manquer de sincérité à votre égard, j'ai mieux

aimé vous confesser le reste d'empire que les préjugés gardent encore, même en France.

Après avoir rempli ce devoir, permettez-moi de vous dire que personne ne sera plus heureux que moi de vous voir transporter chez nous votre mérite et votre zèle, et que je serais heureux en toute occasion de vous aider à triompher des obstacles que vous pourriez trouver dans votre carrière.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

SAINT-MARC GIRARDIN.

*Extrait d'une lettre d'Alexandre de Humboldt, Berlin 1843,
en réponse à l'envoi du « Klassische Alterthum ».*

J'ai lu votre livre avec grand plaisir et je vous remercie de me l'avoir envoyé, je reconnais dans ce choix de l'antiquité classique l'esprit qui s'était déjà révélé dans votre étude sur Thucydide comme historien. Vous avez voulu initier à la littérature grecque la jeunesse étrangère encore à la philologie; mais ceux d'entre nous qui, plus heureux, ont autrefois suivi timidement la voie des études classiques, ceux-là, vous les encouragez à s'engager de nouveau dans cette voie et à chercher si elle n'est pas plus salutaire pour l'âme que le chemin si prosaïque du fer et de la vapeur.

